

# Cahier No 5

## Page 1

Le triomphe fribourgeoisiste en décembre 1896 avait mis les journaux du numéro 13 dans un tel accès de fureur que rien ne parvenait à le calmer. Le journal "L'Ami du Peuple" surtout se distinguait par ces attaques, ses visées personnelles et ses insinuations perfides à l'égard des membres du clergé dont l'attitude indépendante avaient pu contribuer à la défaite libertarde.

Pendant longtemps, le journal "Le Fribourgeois" ne répondit pas. Mais son silence étant mal interprété de part et d'autre, il se crut obligé de sortir de sa réserve et publia les articles que nous reproduisons. Comme on le verra, ils ne passèrent pas inaperçus et provoquèrent des interventions que toutes les violences du journal "L'Ami du Peuple" n'avaient pas été capables de faire sortir de leur sommeil. Il servait pour titre "L'ami et le respect du prêtre ». Le premier a paru dans le numéro de mardi 16 février 1897. Voici ce qu'il disait :

Pauvre ami, qu'il est malade ! Souvent déjà avec « dame Liberté », il a desservi sa bile en critiques indignes contre les prêtres qui nous protègent. Ces excellents journaux n'ont-ils pas appelés ces honorables ecclésiastiques des presbytériens, des jansénistes, des catholiques trop courts, engendrant la prêtrephobie ?

Mais jamais les nausées du journal "L'Ami du Peuple" n'ont été aussi abondantes, jamais ses vomissements n'ont été aussi fréquents, prolongés et dégoutants qu'à l'occasion de nos dernières élections, quitte à faire connaître la nourriture qui pèse à son estomac délabré. Attention, imprudent ami du peuple ! En fait d'insinuations perfides, d'accusations malveillantes et d'attaques de tous genres contre le prêtre, les journaux

## Page 2

Il ferait mieux de l'user chez eux. Les piétistes au zèle mal entendu, à l'esprit mômier se sentent aussi attirés vers l'opposition et avec raison. Étroits et entêtés dans leurs idées, ils trouvent que personne ne fait assez et que l'Etat devrait caresser tous les fantômes de leur imagination. Partout ils voient la cause de Dieu, alors qu'il n'est question que de leur personne encombrante. Facilement, ils se croient appelés à jouer un rôle. Braves gens, mais manquant de jugement !

N'est-ce pas, lecteurs, que le journal "L'Ami du Peuple" est très respectueux envers les prêtres ? Le 8 décembre, il s'efforce d'exciter prêtres contre prêtres, en écrivant ici ou là dans trois ou quatre communes, que l'action du curé de la paroisse se serait exercée en faveur de la liste radicale fribourgeoisiste. Le clergé du canton de Fribourg, si bon et si dévoué à la cause conservatrice, si préoccupé d'implanter les vrais principes au milieu de nos religieuses populations, continue donc d'être compromis par quelques-uns de ses membres qui ont

radicaux du canton ne sont que des agneaux à côté du journal "L'Ami du Peuple". Il peut passer, et de bon droit, non seulement pour leur allié mais pour leur Grand-Maître. A vous seul, vertueux AMI, depuis deux mois et demi bientôt, revient le triste honneur d'avoir fait, sous ce rapport une besogne plus abondante et plus indigne que celle de toutes ses feuilles réunies.

Ceux qui ne vous lisent pas crieront peut-être à l'exagération. Pour les détromper, nous allons rappeler, non pas tout ce que vous avez écrit contre nos prêtres depuis deux mois, nous n'en reviendrions pas au bout, mais l'un ou l'autre de vos articles avant et après les élections.

Le 27 novembre, en faisant le dénombrement des fribourgeoisistes, vous placez nos prêtres au milieu des mécontents, des rancuneux, des hargneux, des atrabillaires, des ferrailleurs, des belliqueux, des jaloux, des ingrats, des badauds, des bienpublicards, des libéraux, des radicaux, des tarés, des pris-e-vin, etc... et voici ce que vous dites directement à leur adresse :

Nos respects à ces quelques vénérables figures qui, pour des raisons de parenté, d'amitiés ou de caractère, pataugent dans les eaux boueuses du journal "Le Fribourgeois". À cette catégorie se rattachent les utopistes, les piétistes ou les mômiers. Ceux-ci réclament du gouvernement une perfection qu'ils ne voudraient pas pour eux. Ne sachant commander chez eux ni y maintenir l'ordre de l'Etat devraient pouvoir faire tout cela avec une indigne perfection et dans tout le pays.

particulièrement jeté leur dévolu sur la Gruyère. Combien de temps cela va-t-il encore durer ?

Le jeudi et 8 février, continuant son sujet, le journal "Le Fribourgeois" disait dans un second article : le moniteur des fribourgeoisistes radicaux voulant détourner l'attention de ses fameux alliés, par trop compromettants, nous parle du pèlerinage des Marche, de la ligue, de la lecture de la bible, pour nous annoncer sans doute par ses auxiliaires les radicaux, vont désormais participer à ses œuvres pies. Plus loin, il ajoute : M. Progin a tenu à affirmer que la victoire de dimanche était due à l'action de quelques prêtres qu'il a égarés et qui s'obstine à soutenir son action dissolvante. Or, comme la victoire de dimanche est une victoire radicale, il ne nous empêchera pas de lire que quatre ou cinq prêtres ont travaillé pour faire les affaires du parti radical. Puis, le journal "L'Ami du Peuple" s'efforce à nouveau d'exploiter prêtres contre prêtres. Voici ce que

nous lisons dans le numéro du 16 décembre à propos des élections de la Gruyère :

Le travail électoral ouvert et occulte était aussi intense. Le clergé lui-même sollicité vivement de divers côtés ou obéissant à son impulsion propre, prenait position pour le gouvernement et même contre lui, car il y a aussi, paraît-il, des curés radicaux. Plus loin, dans le même numéro : sur les lèvres de nos bons apôtres, il n'y a que les mots mielleux de pèlerinages, de lecteurs de la bible, de la ligue de la croix, de chants liturgiques et en fait, ils votent pour la liste à laquelle le franc-maçon Biemann a apporté sa large et triangulaire collaboration.

Le 25 décembre, jour de Noël, le vertueux journal "L'Ami du Peuple" affirme que le journal "Le Fribourgeois" est fait de braves radicaux, de francs-maçons et de la rancune de quelques prêtres. Le 27 décembre, il cite l'article d'un journal allemand, article parti de Fribourg et dans lequel on dit entre autres : dans toute cette campagne le rôle comique a été joué par le parti du

### Page 3

Qu'il faut être comédien pour faire de semblables trouvailles ! Il faut surtout oser fouler aux pieds la plus haute autorité du diocèse pour oser les écrire ! Puis, les affirmations erronées, les insinuations perfides, les mensonges effrontés, les fausses accusations, les raisonnements retors, en un mot le « soussisme » le plus pur ont continué leur œuvre pendant tout le mois de janvier dans la feuille insolente, tantôt contre nos prêtres en général, tantôt contre l'un ou l'autre en particulier. Est-ce édifiant ? Et vous osez sans pudeur, vous ériger en défenseur de la religion catholique et des principes conservateurs ! Mauvais farceurs !

Le dimanche 21 février 1897. Amis lecteurs, quelques crimes ont donc commis et les prêtres qui nous protègent pour provoquer les foudres du vertueux journal "L'Ami du Peuple" ? Quels sont les actes de nos prêtres que ne peut digérer son estomac délabré ?

Non prêtres sont-ils d'une conduite plus ou moins légère et donnant prétexte à la critique ? Non ! Non ! Jamais ce journal n'a osé le prétendre. Si Pie et Soussens appelle donc nos prêtres : jansénistes, piétistes et mômiers, c'est parce que le clergé qui nous est tout dévoué, prêche sur les plaisirs dangereux et les fréquentations coupables une doctrine en tout conforme à celle du catéchisme, des constitutions diocésaines et des avis aux confesseurs, c'est-à-dire en tout conforme à la doctrine des révérendissimes évêques du diocèse.

Autrefois, vous vous prévaliez des bals du cercle de l'union pour vous en séparer et pour fonder le cercle catholique de Fribourg. Aujourd'hui, vous « walzez » plus encore qu'on ne le faisait alors au cercle de l'union. Vous vous unissez au « Confédéré » pour attaquer les prêtres qui luttent contre ses plaisirs dangereux. Pour protéger les danseurs et les viveurs et n'avez-vous pas

journal "Le Fribourgeois" sous la direction de quelques curés mécontents. Ce parti se compose d'un mélange d'employés révoqués, de maîtres d'école devenus impossibles, de curés tempérants, de spéculateurs et de prophètes méconnus.

Le 30 décembre, dans ma prétendue lettre à M. Biemann vous prenez nos amis curés pour des imbéciles que l'on trompe comme des enfants. Vous jetez le ridicule ce fut le pèlerinage cantonal à Notre-Dame des Marches, organisé par les soins du révérend évêque du diocèse, le jugeant à votre aune. Vous le regardez comme un acte d'hypocrisie. À propos, vous me faites dire à M. Biemann, comme je l'ai affirmé à plusieurs, qu'il n'y avait plus de radicaux, mais des catholiques pratiquants, je vous prie pour me donner raison, de venir au prochain pèlerinage de tempérance, chanter une dizaine de chapelet. Vous ferez un duo avec le nouveau député de Charmey, M. Isidore Niquille. C'est moi qui battrai la mesure... tout le monde en sera ému jusqu'aux larmes.

été surpris et mécontents de ce que le premier chef du diocèse ne les protège pas avec vous pour condamner sa doctrine et les prêtres et qui l'enseignent, aux prix de nombreux ennuis ?

Nos prêtres seraient-ils sans vigilance et sans zèle, trop peu soucieux de l'avenir religieux et moral des âmes qui leur sont confiées. Nenni ! Nenni ! Jamais semblable reproche ne leur a été adressé. Bien loin de là ! Voici leur tort : ils ont osé travailler dans le but de maintenir dans nos écoles primaires la lecture de la bible et un enseignement foncièrement religieux. Ils ont été peinés de voir les efforts répétés de certaines feuilles de numéro 13 afin d'empêcher la lecture de la bible et de l'enseignement religieux dans nos écoles.

Ces feuilles ont mis plus d'empressement que les cantons voisins protestants à proclamer chez nous et à soutenir que, vu l'article 27 de la constitution fédérale, tout manuel scolaire ayant une teinte confessionnelle était interdit dans nos écoles. Que l'enseignement ne peut non plus être confessionnel. Ces affirmations ont été lancées dans le public au moment où l'écriture sainte se lisait régulièrement dans les écoles vaudoises et bernoises et lorsque le canton de Berne allait proclamer sa nouvelle loi sur l'école primaire, où l'article 25 impose l'enseignement de la religion d'après l'histoire biblique.

Nos prêtres ne peuvent pas comprendre pourquoi à tout prix on s'efforce d'imposer un enseignement non confessionnel à toutes les écoles du canton, et même à celles où tous les pères de famille désirent avec ardeur un enseignement religieux, conforme aux directions Pie IX et Léon XIII, dès que l'article 27 de la constitution fédérale n'exige cet enseignement neutre que là où se rencontrent des pères athées qui le réclament pour leurs enfants. La bible vous cause donc plus de frayeur, ô

ineffable journal "L'Ami du Peuple" qu'à tous les pères de famille du pays, car aucun de ces derniers n'a rejeté cet enseignement pour ses enfants. Même les gruériens que vous appelez radicaux, même ses affreux bullois, que le premier magistrat du pays venait morigéner le 6

#### Page 4

Oui, oui, parce que nos prêtres au lieu de s'incliner devant les pontifes du numéro 13 désirent le respect des directions du Pape et de l'évêque, voilà pourquoi la bible cause des nausées au rédacteur si catholique. Cependant, le journal "L'Ami du Peuple" si vous étiez capable de quelque pudeur, vous et les vôtres, oseriez-vous soulever cette question de la bible après la dernière encyclique de Léon XIII sur l'écriture sainte, sinon pour reconnaître vos erreurs et réparer vos fautes ?

Nos prêtres ne seraient-ils pas trop indépendants de l'autorité et de l'enseignement du Pape et des évêques ? Vous n'y êtes encore pas, chers lecteurs. Ils professent au contraire d'après les mêmes feuilles du numéro 13 un respect et une soumission exagérée envers le Pape et les évêques. Jugez plutôt vous-mêmes. Non seulement ils voudraient voir la volonté du souverain pontife observée dans la question des écoles, mais ils s'obstinent à rejeter les modifications essentielles parfois apportées par le rédacteur du journal "La Liberté" aux actes de Rome, entre autres dans la question du plainchant. Tout en reconnaissance de grand cœur au chef vénéré du diocèse le droit de juger de l'opportunité ou de l'inopportunité de l'édition officielle dans nos églises, nos prêtres refusent à des journalistes qui se disent catholiques le droit de tromper non population sur les désirs de Rome, comme le journal "La Liberté" l'a fait effrontément dans les numéros des 2, 12 et 15 juin, 3 juillet et du 4 août 1894.

Voilà pourquoi nous découvrons toujours dans ce journal lorsque sa bille est en déroute les mots « édition officielle, chant liturgique ». Puis, la soumission de nos prêtres à l'évêque du diocèse ne ressemble en rien à l'obéissance toute politique de Soussens et Cie. Qui donc a amené la démission de Monseigneur l'évêque Marilley, l'éloignement de Monseigneur l'évêque Mermillod, sans parler des faits récents relatifs au séminaire diocésain ? Vous êtes bien renseignés dites-vous et vous-même si vos menées souterraines contre

#### Page 5

Je renonce à retranscrire cette page. Ce n'est qu'une critique acerbe, violente et indigne à l'adresse du journal "L'Ami du Peuple"

#### Page 6

Je renonce à retranscrire cette page. Ce n'est qu'une critique acerbe, violente et indigne à l'adresse du journal "L'Ami du Peuple"

#### Page 7

juin 1995, veulent pour leurs enfants l'enseignement religieux et biblique et aucun d'entre eux n'a usé de la faculté constitutionnelle d'exiger l'école athée. Faudrait-il donc le leur imposer ?

les chefs du diocèse sont enfin terminées. Dieu le veuille pour l'honneur et le bien du canton. Vous dites encore que si l'obéissance de nos prêtres toujours prompte, sincère et complète envers les autorités épiscopales ne vous a pas plus d'une fois mécontentés, vous et les vôtres, en déroutant en partie vos plans machiavéliques ? Une fois un avis sincère, s'il vous plaît !

Nos prêtres seraient-ils victimes de l'intempérance ? Vous en seriez heureux mais il en est tout autrement. Non prêtres sous la direction de l'évêque du diocèse, en écoutant les vœux et les encouragements du souverain pontife et de l'épiscopat suisse, luttent sans merci contre l'intempérance. Il favorise la ligue de la croix, organisée et instamment recommandée par le chef vénéré du diocèse. Ils prennent part au pèlerinage annuel à Notre-Dame des Marches, réglé, décrété et encouragé par la même autorité. Le journal "L'Ami du Peuple" en est indigné est désolé. Il en est gravement malade. C'est bien là la source de ses nausées les plus abondantes. Pèlerinage des Marches, la ligue, la ligue de la croix, les curés tempérants, tout cela hante son esprit épouvanté et provoque en lui un immense malaise. Il voudrait voir dans les prêtres qui répondent à l'appel de sa grandeur que des hypocrites et des comédiens. M. Biemann chantant le chapelet en marche, selon le charitable journal, achèverait parfaitement le tableau. Aux Marches, les laïcs obéissent et cela ne vous convient pas à vous qui voudriez régler toutes choses et toute personne, le Pape et les évêques compris. Aux Marches, nous ne sommes pas étonnés que vous ayez rougis d'y paraître, après les souleries et les beuveries que vous avez multipliées dans la Gruyère lors des élections partielles de 1882 et de 1896. Vraiment, vous y auriez fait triste figure. Aux Marches, on combat énergiquement un moyen de corruption électorale qui vous est cher et nous comprenons facilement combien ce pèlerinage vous contrarie.

Je renonce à retranscrire cette page. Ce n'est qu'une critique acerbe, violente et indigne à l'adresse du journal "L'Ami du Peuple"

Page 8

Je renonce à retranscrire cette page. Ce n'est qu'une critique acerbe, violente et indigne à l'adresse du journal "L'Ami du Peuple"

Page 9

Je renonce à retranscrire cette page car ce n'est que du « blablabla »

Page 10

Je renonce à retranscrire cette page car ce n'est que du « blablabla »

Page 11

Je renonce à retranscrire cette page car ce n'est que du « blablabla »

Page 12

Je renonce à retranscrire cette page car ce n'est que du « blablabla »

Page 13

Je renonce à retranscrire cette page car ce n'est que du « blablabla »

Page 14

Je renonce à retranscrire cette page car ce n'est que du « blablabla »

Page 15

Je renonce à retranscrire cette page car ce n'est que du « blablabla »

**Page 16**

La lettre suivante était écrite en entier de la main de Monseigneur l'évêque

Nous comprendrions son refus si la même mesure avait été prise vis-à-vis des autres cercles politiques du canton au moins vis-à-vis de celui de Fribourg qui est l'âme du régime politique actuel et de celui de Bulle, dit gouvernemental, établi spécialement pour combattre le cercle catholique. Mais cette mesure n'ayant pas été prise d'une manière sérieuse, le refus ci-dessus n'est autre qu'un acte de partialité en faveur d'une coterie qui a déjà fait que trop de mal au canton de Fribourg.

Le 31 mai, devait avoir lieu à Vuadens la réunion des sections de l'association des chanteurs de la Gruyère. Pour la préparer, la lettre suivante avait été adressée aux sections :

**Page 17**

On voudrait pouvoir agrémenter le concert, le jour de la fête, par des arts avec récitatifs, des dialogues comiques, etc. Les sections qui voudraient produire quelque chose de ce genre sont priées d'en aviser le président central avant le 15 avril. Pour le comité : Maurice Progin

Une copie de cette circulaire, écrite en entier de la main de M. Progin fut envoyée à la société de chants du

Bulle, le 25 janvier 1897. Aux sections de l'association des chanteurs de la Gruyère.

La messe de Kern a été envoyée en novembre à toutes les sections. Veillez en poursuivre sérieusement l'étude. Le credo n'es pas imposé. Voici les morceaux choisis pour les chœurs d'ensemble. « Prière pour la patrie » (No 2 du recueil) et « Le Rhin suisse » (No 47 du recueil). On devra répéter en outre le « cantique suisse », numéro 40 et en le « chant national » numéro 49 et les deux chœurs d'ensemble appris pour la fête de 1895. Il est désirable que toutes les sections sachent par cœur les numéros 41,47 et 49. Prière de se conformer aux prescriptions des statuts, article 4. Pour alléger le travail du comité, les communications ultérieures auront lieu par la voie des trois journaux locaux.

Pâquier avec la simple mention au bas de la page : \*envoyé à titre amical et avec l'espoir de vous compter bientôt dans la fédération ». L'envoi fut immédiatement retourné à M. Progin par M. Gendre, recteur, avec les grossièretés suivantes : « gardez pour vous et les vôtres votre proposition amicale. Dieu merci, ma société de chant n'est pas pour vous. Ne cherchez donc pas à y semer la zizanie. Sans beaucoup de respect : Auguste Gendre, recteur et G. Bourdilloud, président »

Le 3 mai 1897, M. Jolliet, témoin auriculaire, communiquait à l'auteur de la présente chronique, que l'un des dimanches précédents, le même M. Gendre avait dit à ses paroissiens qu'il maintenait tout ce qu'il avait avancé dans ses sermons sur la politique en chaire, sujet sur lequel il revient souvent aux dires de M. Jolliet. Le 26 avril, était décédé M. Castella, curé de Gruyères, lequel revêtait au cercle gouvernemental, les mêmes fonctions que M. Moullet au cercle catholique. Après le décès de M. Le doyen Jaquet, curé de Neirivue en 1891, le titre de doyen avait été conféré par l'évêché à M.

## Page 18

Avec lui, on pouvait s'entendre et il n'aurait pas joué à ses confrères les tours que joua M. Dumas. Le titre de président du cercle gouvernemental fut pour lui purement honorifique et jamais il ne se distingua au sein de ce cercle par un rôle bien actif. Son successeur fut choisi dans la personne du bouillant M. Dumas dont la nomination fut fêtée à Albeuve le 27 juin 1890. Il y eut des chants et des discours devant la cure jusqu'à 11h00 du soir. Étaient montés depuis Bulle, MM. Morard, président, Alfred Reichlen, député, Weck, préfet, Oberson, inspecteur, etc. L'évêque fut informé de ce qui s'était passé, entre autre par le curé de Neirivue, le 5 août, pendant la retraite ecclésiastique. Monseigneur l'évêque dit qu'il désapprouvait la récente nomination et la fête du 27 juin et qu'il avait rappelé à M. Dumas les constitutions synodales. Mais comme le doyen d'Albeuve n'en continuait pas moins à figurer dans les feuilles publiques et dans les réunions comme président du cercle séparatiste, le haut comité du cercle catholique se permit d'écrire à Monseigneur l'évêque Déruaz la nouvelle lettre que voici :

La lettre que le chef vénéré a daigné adresser en date du 30 mai écoulé au secrétaire du cercle catholique s'occupe de la nomination d'un ecclésiastique en qualité de président honoraire, selon la teneur de l'article 37 de nos statuts et contient en particulier le passage suivant : je ne puis pour le moment, accorder cette nomination.

## Page 19

(sans intérêt)

## Page 20

(première partie sans intérêt)

La désapprobation de l'évêque qu'un fait elle notifiée à M. Dumas ? Si oui, elle n'eut pas grand succès car le journal "La Liberté" du 27 février 1898 annonçait à ses lecteurs, à l'évêque et à son entourage par conséquent :

Hier jeudi, avait lieu à Bulle l'assemblée annuelle du cercle des conservateurs gruérien dont M. Dumas, révérend curé d'Albeuve a été proclamé président d'honneur en remplacement du regretté M. Castella, ancien curé de Gruyères. Et pendant ce temps, les libertards, entre autres le doyen de Vaulruz, M.

Castella qui était le prêtre le plus âgé du décanat. Mais ce dernier, doutant de ses forces, refusa et présenta comme mieux qualifié que lui, le curé d'Albeuve qui fut accepté par les autorités diocésaines, au grand mécontentement de tous les autres prêtres du décanat. Comme ce fut la dernière nomination attribuée à Monseigneur l'évêque Mermillod, les malins disaient que c'était la dernière bêtise qu'il avait faite. Comme parent de M. Morard, M. Castella lui fut toujours dévoué ainsi qu'à M. Dumas. Il n'en avait cependant pas la déloyauté ni la passion.

Nous nous sommes inclinés devant la décision de Sa Grandeur, de même que le journal du groupe s'est efforcé de mettre en pratique les sages et paternelles directions de Monseigneur l'évêque. Aussi, sans les circonstances que nous osons exposer plus loin, ne serions-nous pas revenus sur ce double sujet.

D'abord, en ce qui concerne le président honoraire, le cercle catholique et le cercle appelé conservateur gruérien se sont retrouvés dans la même situation pendant quelque temps, aucun ecclésiastique ne faisant partie des comités de ces sociétés. C'était sans doute l'égalité voulue par sa grandeur.

Aujourd'hui, le cercle conservateur gruérien a un président honoraire qui, à ce titre et contrairement à tous les usages reçus dans le district a été publiquement fêté dans sa paroisse par ses amis politiques venus de Bulle.

La quinzaine, journal honoré d'une lettre de sa grandeur, confirme cette nomination dans le numéro du 10 octobre et dit entre autre, en page 452 : le rapport constate une fois de plus la douleur profonde causée par la mort du vénéré président du cercle, M. Le chanoine Castella, et salue en termes respectueux l'élection de son successeur M. Dumas, révérend curé doyen d'Albeuve, prêtre au tempérament apostolique, digne d'un tel héritage. En outre, l'organe cite régulièrement en couverture le nom de ce président honoraire.

Thorimbert, ne se gênait pas de répandre le bruit que les prêtres qui continueraient à faire partie du cercle catholique ne pourraient plus dire la messe. Un brave homme d'Albeuve, M. Pfulg disait à Florentin Geinoz, syndic de Neirivue que les prêtres fribourgeois allaient provoquer un schisme dans la Gruyère.

Le 24 novembre 1897, après une chaude discussion, le grand conseil, par 52 voix contre 23, parmi lesquels toutes celles de la Gruyère, enlevait les 800'000 francs alloués précédemment au chemin de fer Vevey-Bulle-

Thoune pour les donner au routier Châtel-St-Denis – Montbovon. On a donc voté contre les vœux du pays pour satisfaire quelques intéressés dont il fallait par ce moyen sauver la situation financière. Le 31 janvier 1898 fut une chaude journée pour le « Crédit gruérien » à

## Page 21

Acculé à une faillite disait-on, il fallait à tout prix sauver cet homme, la famille Genoud ayant toujours soutenu le gouvernement. Au sein du conseil administratif du crédit, la voix de la prudence s'était fait entendre surtout par l'organe de M. Crausaz, ingénieur, qui demandait avant de prendre une décision définitive, de faire apprécier par des experts neutres et compétents l'apport de l'usine. Cette prétention fut trouvée exorbitante et les politiciens résolurent à éliminer du conseil les personnages encombrants.

Pour cela, il réunir toutes les actions qui leur fut possible de trouver, les distribuèrent à leurs fidèles afin de s'assurer la majorité des voix. D'Albeuve, il descendit trois chars d'individus qui ne possédaient peut-être pas pour leur compte une seule action. M. le notaire Blanc était monté de Fribourg avec les actions de l'évêché et était disposé à voter en faveur des hommes d'ordre. Mais s'il paraît que libertards parvinrent à influencer les autorités diocésaines, car une dépêche arrivée à Bulle au dernier moment, intimait à M. Blanc l'ordre de s'abstenir de voter.

## Page 22

L'évêque a-t-il pensé à faire un mea culpa pour l'administration qui l'a précédé à la rue de Lausanne ? C'est ce que nous ignorons.

Les 18 février 1898, le curé de Neirivue transmettait à l'évêque par l'intermédiaire du grand vicaire une notice historique sur la nouvelle chapelle de l'ermitage d'Albeuve. Elle se trouve reproduite au deuxième cahier de la présente chronique. En même temps, il disait à M. Pellerin : permettez aussi que je vous présente avec la franchise et peut-être la candeur que vous me connaissez ma manière de penser au sujet de la supposition qui termine votre lettre du 26 janvier à M. Le curé de Montbovon. Voici vos paroles : faites-vous la réputation d'un prêtre tout à son ministère, tout à tous, mais non d'un homme politique, surtout d'une politique de division et d'opposition. Supposez que dans deux ou trois districts du canton de Fribourg, il se trouve quelques prêtres prêts à tenter ce qu'il y a eu lieu dans la Gruyère, qu'elle serait alors la situation de l'église catholique ?

## Page 23

Dans une lettre écrite à M. Le curé Geinoz en décembre 1896, il s'excusait en disant qu'il faisait lui de la bonne politique qu'il est que Monseigneur l'évêque n'avait pas défendu de faire de la bonne politique.

Bulle. Peu auparavant, il s'était formé un consortium composé de la banque de l'Etat, du Crédit gruérien et des anciens propriétaires pour reprendre à MM Genoud et Peyraud, l'usine électrique de Montbovon.

Grâce aux moyens employés, les libertards triomphèrent, les hommes d'ordre furent éliminés et le crédit put se montrer généreux. L'usine de Montbovon qui ne valait pas plus de 400 000 francs aux dires des experts fut payée 1 200 000 francs. En outre, M. Genoud parvint à se faire donner par la société des eaux du Pays d'Enhaut un pot-de-vin de 100 000 francs pour obtenir du gouvernement de Fribourg le passage en pays fribourgeois. Mais toutes les faveurs politiques ne purent sauver la famille Genoud dès lors du synode de 1914 Monseigneur Bovet, en recommandant de placer les capitaux ecclésiastiques à la banque de l'Etat, disait à MM. Les doyens qu'un établissement financier possédant de nombreux dépôts de bénéfices ecclésiastiques s'était trouvé, il y a pas longtemps, à la veille d'une faillite.

Tout le monde crut que sa grandeur voulait parler du crédit qui, un moment, s'est trouvé en forme mauvaise posture, à cause surtout de ses affaires avec M. Genoud, le tram et Montbovon.

Je suis loin de contester vos paroles prises en elle-même. Mais quels sont les prêtres visés par vous, ceux qui font partie du cercle catholique de Bulle ou leurs adversaires ? Vous avez l'air de viser les premiers. Or, je suis du nombre, je me permets de vous poser le défi que voici :

Prouvez que les prêtres de la Gruyère, membres du cercle catholique de Bulle ont à leur actif, dans leur ensemble, autant de transgressions des constitutions synodales, d'ordres ou de directions de Monseigneur l'évêque relatifs à la politique, d'indélicatesse à l'égard de confrères, d'abus des fonctions du saint ministère, qu'en a M. le doyen Dumas, représentant officiel de l'évêché dans notre décanat et je m'engage à verser 100 francs dans la caisse des œuvres diocésaines.

Si vous ne pouvez pas le prouver ou si je prouve le contraire, c'est vous qui verserez. Est-ce accepté ? Quant aux directions de Monseigneur l'évêque, je les prends telles qu'elles sonnent et non telles que les interprète M. Le doyen.

Après ceci, vous allez peut-être me croire lancé plus que jamais dans la politique. Détrompez-vous ! D'abord, je nie avoir jamais fait ici beaucoup de politique militante :

en chaire, je n'ai jamais apporté de politique. Deux fois, en 1892

Et en décembre 1896, j'ai lu à mes paroissiens depuis l'entrée du chœur, quelques directions qui se bornaient à recommander le calme, laissant à chacun le soin de voter selon sa conscience. J'ai pris beaucoup de notes, il est vrai. J'ai recueilli un bon nombre de documents importants qui forment une base solide à mes convictions, dont les principales actions :

1° que nos affaires fribourgeoises ne sont pas en aussi brillant état pour qu'on doive défendre aux électeurs catholiques de chercher mieux par des moyens illégaux

2° que l'attitude prise par la majorité du clergé fribourgeois est ce qu'il y a de plus propre à engendrer l'anticléricalisme dans notre canton.

#### Page 24

Pour que vous n'alliez pas croire que je me refuse à l'observation des convenances à l'égard de M. Le doyen, je vous dirai que le lundi, surlendemain du Nouvel-An, je lui ai fait ma visite. Il ne me l'a pas encore rendue, bien qu'il soit passé plusieurs fois par Neirivue. Veuillez agréer, révérendissime vicaire général.... Signé : R. Bochud, curé

Sa réponse :

Je m'empresse de vous accuser réception de votre envoi d'hier, comprenant une lettre et une notice. La lettre a été immédiatement lue en entier avec l'intérêt que je mets toujours à vous lire et à vous écouter, n'oubliant pas qu'à votre titre de confrère vous joignez pour moi celui d'anciens commensal et de successeur. Quant à la notice, je n'ai pu que la parcourir. Après-midi, je la remettrai à Monseigneur l'évêque, à qui elle me paraît particulièrement destinée.

#### Page 25

Mettant en pratique que la résolution exprimée dans sa lettre du 18 février au révérend vicaire général, le curé de Neirivue écrivait le 2 mai au comité du cercle catholique de Bulle :

Vous n'ignorez pas chez, chers messieurs, ce que nous a valu le seul fait de faire partie du cercle catholique de Bulle : attaques violentes dans les journaux, dans les clubs, la suspicion malveillante et même calomnies ouvertes auprès de nos paroissiens, blâme de la part du souverain pontife dont nous nous efforçons d'être les enfants soumis, porté à notre connaissance par notre évêque comme réponse au mémoire qui justifiait notre attitude et prouvait que nous n'avions jamais été désobéissants et que nous n'avons jamais mis notre ministère au service de la politique, comme l'ont fait certains prêtres gouvernementaux, M. Le doyen d'Albeuve en particulier. Nous avons donc été

3° que le mieux serait, dans les circonstances actuelles, que le clergé restât complètement à l'écart, du moins pour la Gruyère, dans les luttes politiques où la religion n'est pas directement engagée. Quand je parle de l'abstention du clergé, j'entends les libertards aussi bien que les fribourgeoisistes. Et pour mettre ma conduite en harmonie avec ce que je viens de dire, je quitterai le cercle catholique de Bulle à la première occasion favorable. Ce serait déjà fait sans les bruits si souvent répandus par nos adversaires que cela nous était imposé sous peine de suspension. Je ne relève pas les accusations fausses lancées contre M. Geinoz, accusations contre lesquelles s'offrait à protester M. Gillet, président de paroisse. Je vous avouerai seulement que je les regarde comme nouvelle preuve de l'attitude correcte des prêtres du cercle catholique de Bulle pendant les derniers événements politiques, puisqu'on ne peut pas attaquer le plus vif d'entre eux sans le calomnier.

Dans les longues explications que vous vous donnez au sujet de ma lettre à M. Geinoz, curé de Montbovon, je n'ai goûté que la phrase suivante : je suis loin de contester vos paroles prises en elle-même. Cela me suffit ....et c'est bien en elle-même il faut prendre mes paroles. Je suis d'ailleurs très heureux d'apprendre que M. Geinoz est au mieux avec ses paroissiens. Tout ce qui lui réussira me réjouira toujours et tout ce qu'il lui fera de la peine m'en fera aussi. À lui, comme à vous, comme à tous nos confrères du diocèse, je ne souhaite et ne veut faire que du bien, tout comme je désire qu'on me le souhaite et qu'on me le fasse à moi-même. Dans les sentiments les plus affectueux....Signé : J.V. Pellerin, vicaire général

Le 27 février M. Morard est élu député par 1954 voix en remplacement de M. Glasson, décédé. L'opposition avait décidé de s'abstenir

condamnés sans avoir été entendus.... Vous avouerez que c'est pénible.

Je comprends que Monseigneur l'évêque ne puisse pas faire tout ce qu'il veut. Mais dès qu'il entreprend de pacifier la Gruyère, il me semble qu'il aurait autre chose à faire qu'à bâillonner les timides et les faibles. M. Le doyen d'Albeuve, le représentant officiel de l'évêché dans notre décanat, fait impunément tout ce qu'il veut. Il est chef politique incontestable et incontesté et en même temps très militant, dans sa paroisse comme au dehors, même là où sa qualité de représentant de l'évêque devrait lui imposer plus de réserves, comme à l'enterrement de M. Le curé de Gruyères, par exemple.

Vous savez tout cela messieurs. J'ajouterai même qu'il est tellement assuré de l'impunité qu'il écrivait naguère à M. Le curé de Montbovon : Monseigneur l'évêque n'a

pas défendu de faire de la bonne politique. Or, moi, je fais de la bonne politique.

Cela étant, vous comprendrez ma détermination qui n'est ni un blâme, ni une trahison, ni une déclaration de guerre mais le moyen le plus sûr d'éviter une

## Page 26

Les autres prêtres qui quittèrent le cercle ils firent pour le même motif mais ils lui restèrent attachés par le coeur ainsi qu'aux hommes généreux qui, pour obéir à leur conscience, ne craignent pas de s'exposer aux coups et parfois aux plus pénibles sacrifices.

Ayant appris que le curé de Neirivue s'était retiré du cercle, le grand vicaire lui a adressé des félicitations tant en son nom qu'en celui des autres membres de l'évêché. Le curé de Neirivue y répondit dans les termes suivants : ma sortie du cercle catholique de Bulle n'a pas vous étonner après ma lettre du 18 février 1898 dont je maintiens tous les points. J'aurais bien des considérations à vous présenter encore à ce sujet mais je n'en ai pas le temps aujourd'hui. Il me suffira de vous dire que nous avons tous intérêt à travailler à une paix basée sur la justice, le respect des droits légitimes des citoyens et l'oubli du passé. Autrement, nous risquons de voir se vérifier la prévision menaçante que m'exprimait il y a quelques mois un financier libéral que des personnages bien vus cherchaient à impliquer dans des

## Page 27

Monseigneur l'évêque Deruaz Gourin a eu l'occasion de renseigner le chef de l'église sur les vertus du fondateur du soussensisme et particulièrement sur l'exactitude avec laquelle le grand rédacteur renseigne les fribourgeois et tous ses lecteurs sur l'état des finances cantonales en particulier et la marche des affaires fribourgeoises en général. Mais ce n'est pas pour cela qu'il a été décoré, aux dires du journal "Le Fribourgeois", No 69. Ecoutons en effet cette feuille :

Honneur à un rédacteur. Sous ce titre, le un prêt de l'Osservatore Romano et un grand nombre de journaux catholiques étrangers, le Catholic Times, de Londres, qui connaît parfaitement leur journal "La Liberté", puisqu'il elle incite souvent, parle dans son dernier numéro de de la distinction de décernée par S.S. Léon XIII à M. Soussens, en ces termes :

Nous avons appris avec le plus sincère plaisir, et il y a quelques jours, que S.S. avait décerné au rédacteur en chef le du journal "La Liberté" à Fribourg, une grande médaille d'argent. Cette distinction a été remise par l'évêque du diocèse de la part du Pape. L'écrivain qui la reçue à consacré 35 années de sa vie au journalisme catholique. Depuis 26 ans, le journal "La Liberté" bénéficie de sa vaillance t sage direction, de sa science étendue et de ses talents littéraires.

condamnation, sous prétexte de politique militante d'avoir été chef politique. Donc, à partir de ce jour, je me considère comme ne faisant plus partie du cercle catholique de Bulle. Si j'ai encore quelque chose à payer, veuillez le prendre par rembourss postal.

opérations douteuses. Vous verrez ! Il y aura un retour ! Ce système ne peut pas durer. Et vous, messieurs du clergé, vous pourrez bien en souffrir car c'est grâce à vous que ce système a pu durer. Le peuple est excusable, car il peut ne pas connaître des choses, mais le clergé est inexcusable.

Les paroles rapportées ci-dessus venaient du notaire Menoud, à Bulle que M. Python avait voulu envoyer en mission à Paris avec M. Girod afin de le compromettre et de l'obliger au silence sur des faits louches dont il avait connaissance.

Au commencement de mai 1898, les journaux annonçaient la remise d'une médaille d'argent à M. Soussens par Monseigneur l'évêque de la part du souverain pontife Léon XIII. L'évêque ayant fait en avril un voyage à Rome, où le 23, il avait été reçu en audience par le souverain pontife qui, aux dires des feuilles publiques, s'est vivement intéressé aux affaires des catholiques du diocèse.

Par son action, M. Soussens a puissamment contribué à la diffusion des principes catholique, de la bonne doctrine des halles la céramique seulement de la religion dans le pays. On ne parle pas de la bonne morale et des bonnes mœurs. Nous ne l'avons jamais vue de commettre une erreur m'attends à 1000 dans la rédaction de ce journal. Pour les affaires d'Angleterre, peut-être, mais pour les fribourgeoises, il fut passé maître en tromperies.

Peu de journaux ont contribué autant que ce vaillant journal à promouvoir l'enseignement religieux et à défendre une saine politique. S'inspirant toujours des directions du Pape Léon XIII, il s'est grandement dévoué à l'œuvre de la restauration sociale. Personne ne saurait être plus digne que M. Soussens de l'approbation et des encouragements du souverain pontife. Nous félicitons notre modeste et méritant confrère pour la haute distinction que lui a décernée l'auguste chef de l'église catholique.

Le journal "La Liberté" étant devenu l'organe de M. Python depuis que ce dernier est parvenu à en accaparer les actions, elle contribua puissamment à établir et à maintenir le régime qui, au point de vue financier, conduisit le canton de Fribourg à deux doigts de la banqueroute, non par les entreprises dont il eut l'idée, mais par l'administration frauduleuses qu'elle y introduisit. Comme elle est le seul journal lu assidûment

par le clergé, elle contribua aussi à le mettre dans cet état de fanatisme politique et d'aveuglement que ne

## Page 28

Le pape n'a probablement pas assez de loisirs pour la lire et c'est certainement le témoignage de personnages intéressés qui aura obtenu à Soussens la distinction honorable pour lui, mais hautement compromettante pour l'autorité pontificale. Elle provoqua est l'enthousiasme de tous les fanatiques du régime. Les curés de Grandvillard et de Villars-sous-Mont crurent faire merveille en adressant au curé de Neirivue, qui ne partageait pas leur manière de voir, un exemplaire du journal "La Liberté" et du journal "L'Ami du Peuple" annonçant la bonne fortune qui arrivait au père du soussensisme mais si nous est pas le faire ouvertement. Usant de procédés lâches, ils expédièrent leur envoi sous enveloppe avec forme anonyme et écriture contrefaite, l'un par le bureau du Pâquier et l'autre par celui de Grandvillard. M. Levet, accusé dès le premier instant, avoua plus tard au curé de Neirivue comment avec son voisin de la rive droite de la Sarine, il avait emmanché la supercherie qui lui fut d'ailleurs bien vite pardonnée. Ils avaient pris soin d'écrire en marge de leur article, l'un : A quand le tour de M. Progin ? L'autre, plus grave, plus solennel : « Méditez sérieusement ! »

### Affaire de Montbovon

Le 24 mai 1898, avait eu lieu la consécration de la nouvelle église de Montbovon. Etaient présents tous les prêtres du diocèse, excepté le curé de Villars-sous-Mont retenu par un enterrement. Il y avait en outre autour de

## Page 29

Disons-le franchement, c'est du gouvernement de Fribourg seul que nous avons à nous plaindre par le fait de son refus de nous accorder la remise que nous avons sollicité, des impôts perçus à percevoir sur notre compte courant, qui nous servait de caisse et de contrôle et où étaient déposés les fonds au fur et à mesure de leur réception : le sou du pauvre, l'obole du travailleur comme les autres dons généreusement versés pour être appliqués à la construction de l'église.

Le discours du secrétaire paroissial fut applaudi par la généralité des convives. Mais il ne satisfait pas le doyen Dumas auquel il ne s'adressait cependant pas. Se levant

## Page 30

Aucune loi n'autorise ce genre de subsides et qu'on ne se croyait pas autorisés à établir un précédent pour d'autres cas analogues. M. Dumas fut froissé de la réponse et immédiatement il écrivit à la haute autorité : si vous n'accordez pas de subside, vous aurez cent voix de moins aux prochaines élections !

M. Théraulaz, qui avait plus que les autres conseillers à redouter les effets de cette menace, à cause des

parviennent pas à faire disparaître les révélations les plus sérieuses et les plus humiliantes.

l'évêque consécrateur Monseigneur l'évêque Deruaz, trois capucins, ainsi que le curé de Vuisternens-en-Ogoz.

Après la cérémonie du matin, un banquet fut servi aux invités à l'hôtel de Jaman. Au dessert, l'évêque eu des paroles aimables à l'adresse de tous les mérites, en particulier à l'adresse de MM. les curés Limat et Geinoz, de M. Gillet, président de paroisse, généreux donateurs et cheville ouvrière de l'entreprise et de toute la paroisse. Le secrétaire paroissial eut à lire un discours composé par M. Gillet et approuvé par le conseil de paroisse. S'adressant à l'évêque, il lui dit entre autres :

La paroisse a été heureuse de vous remettre ce matin pour être affecté à célébrer les louanges de Dieu et le culte de notre sainte religion, un édifice dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps et que nous venons enfin de terminer.... Vous disant que nous avons partout trouvé un concours général et bienveillant, nous devons cependant avouer que nous avons rencontré une grande déception, qui nous a été d'autant plus pénible qu'elle venait de haut et de la part de celui qui aurait dû, ce qui nous semble, nous encourager pour mener à bien la construction de cette église qui, par sa position topographique, devait être destinée à donner asile à de nombreux corrégionnaires disséminés auprès de nos voisins du canton de Vaud.

aussitôt, il dit en substance : Monseigneur l'évêque voudra bien me permettre de prendre la parole. Je regrette les paroles dont M. le secrétaire paroissial s'est servi à l'adresse du gouvernement. Le gouvernement est bien disposé et il n'a pas dépendu de lui de faire droit à la demande de la paroisse de Montbovon. S'i l'avait pu, il l'aurait fait. Je le tiens d'une personne autorisée, mais il ne l'a pas pu à cause des conséquences. D'ailleurs, la commission a été unanime pour le refus. Je prie donc M. le secrétaire de retirer les paroles désobligeantes qu'il vient de prononcer. Notre gouvernement est un bon gouvernement et il fera toujours tout son possible pour favoriser ce qui concerne la religion.

prochaines élections au conseil national, pris la peine de monter jusqu'à Albeuve afin de calmer le mécontentement. Il dit que le gouvernement n'avait jamais accordé de subside pour des acquisitions de pompes mais qu'il en accordait pour la construction et réparation de routes. Albeuve n'ayant guère d'autres routes communales que celles du village, il fut convenu qu'on ferait semblant de les réparer un peu et que l'Etat

verserait pour cela 500 francs qui remplaceraient le subside pour la pompe.

M. Dumas se gaudissait en racontant l'aventure à ses confrères. Il n'y a, disait-il, qu'à leur donner la peur des élections. Avec cela, en obtient tout. Qu'aurait-il dit si à Montbovon, ses confrères lui avaient répondu en lui rappelant ses paroles de 1892 ?

En faisant dans le journal "Le Fribourgeois" la relation de la fête de Montbovon, M. Progin avait mentionné à l'intervention inopportune de M. Le doyen par la simple phrase suivante : M. Le doyen Dumas, qui n'en avait pas mission, a commis la maladresse de répondre et n'a trouvé que des insuffisantes explications soulignées par deux approbations seulement.

### Page 31

L'auteur du présent travail qui était présent, à la même table que le doyen et qui par conséquent a bien pu tout entendre, affirme que M. Dumas n'a pas fait mention du préfet, il a recueilli tout au plus trois approbation, tandis que le secrétaire communal recueilli les approbations de presque toute l'assistance. Nous ne reproduirons pas ici cette longue polémique qui n'aurait pas eu lieu si M. le doyen avait observé la défense si souvent faite d'écrire dans les journaux et si l'évêque avait su user d'autorité. Nous transcrivons seulement les pièces signées :

La liberté du 7 juin publiait, après l'avoir d'abord refusé la correspondance suivante :

Nous venons de lire dans votre journal, un article intitulé « un incident regrettable » auquel nous estimons devoir répondre quelques mots. Il est vrai que notre conseil de paroisse a il devait être adressé à Monseigneur l'évêque par un autre secrétaire et membre du comité paroissial approuvé les termes du discours qui devait être adressé à Monseigneur l'évêque par notre secrétaire et membre du conseil paroissial, à l'occasion de la visite pastorale et de la consécration de l'église.

Il est vrai que notre conseil de paroisse après avoir exprimé à sa grandeur les sentiments de respectueuse obéissance de la paroisse et notre reconnaissance pour l'accueil et généreux que nous avons rencontré auprès des bienfaiteurs de notre œuvre, nous avons fait ressortir la pénible impression ensuite du refus que le gouvernement de Fribourg a opposé à notre demande concernant la remise de l'impôt sur les souscriptions en en faveur de l'église. Nous avons à faire remarquer à ce sujet que le conseil d'Etat a, en se déclarant une première fois pas compétent, nous avait suggéré un recours au grand conseil. Nous avons à ajouter qu'il ne s'agissait pas d'une somme de 1170 francs comme l'indiquait le numéro du 8 mai de la liberté mais d'une

### Page 32

La page originale est complètement blanche

### Page 33

Il n'en fallut pas davantage pour susciter une violente campagne de presse qui dura jusqu'au 26 juin. Usant selon son habitude, de l'arrogance et du mensonge, M. Dumas envoya au journal "La Liberté" une correspondance que la famille soussensiste fit sienne dans deux grandes colonnes du numéro du 29 mai. Il disait entre autres trois choses évidemment fausses :

1° il avait mentionné l'absence du préfet en parler en son nom

2° que le discours de M. Grangier n'avait été applaudi que par un seul assistant

3° que son discours à lui, M. Le doyen avait recueilli des applaudissements presque unanimes.

somme dont le maximum ne devait pas excéder 400 francs.

Votre article fait dire à M. Le doyen d'Albeuve que M. le préfet n'a pas été invité à cette fête, contrairement à l'usage suivi en pareille circonstance. Bien que nous puissions affirmer que M. Le doyen a pas prononcé les paroles qu'on lui attribue ni qu'il y ait fait la moindre allusion, nous sommes cependant heureux de le lire car elle nous procure l'occasion de déclarer que cette invitation a été discutée en conseil, mais qu'en présence de l'accueil fait à notre demande, nous avons estimé que nous ne pouvions pas inviter les représentants du gouvernement à se réjouir avec nous.

Nous ne voulons pas nous prononcer et laisser à l'appréciation de chacun le cas d'opportunité pour M. Le doyen d'intervenir, alors que le discours de bienvenue ne s'adressait qu'à Monseigneur l'évêque seul, à qui nous avons cru devoir faire part de nos plaintes légitimes.

Nous n'examinerons pas même s'il y avait bien lieu de prendre fait et cause pour relever et justifier une autorité qui refuse à une paroisse sans fortune, un petit encouragement pour reconstruire son église que le conseil d'Etat lui-même reconnaît comme très ancienne et dans un état de délabrement indigne de servir plus longtemps au culte sacré. Qu'elle ne peut plus depuis bien des années, contenir les fidèles de la paroisse auxquels viennent s'ajouter, pendant la belle saison, les catholiques en séjour d'été dans la paroisse de et dans le district du Pays d'Enhaut.

Quant à l'antécédent que M. Le doyen voit gros de conséquence, Il nous est impossible de l'apprécier dans la même mesure car la faveur demandée nous semble bien légère en présence des libéralités du gouvernement envers les oeuvres qu'il patronne.

La page originale est complètement blanche

## Page 34

M. Le curé,

Je suis non sans raison étonné de votre sans gêne. Vous devez comprendre que messieurs les signataires ne l'entendront pas ainsi. On ne peut pas détourner, escamoter une pièce officielle. Elle doit être remise à son adresse, ou bien vous devez me la renvoyer. J'en suis responsable puisqu'on me l'a confiée pour la lire en me priant de la faire parvenir au conseil.

Le motif que vous alléguiez est trop futile puisque le conseil prétend être unanime. Il aurait fallu plus tôt user de votre influence pour arrêter dans leur journal "Le Fribourgeois" cette polémique dont il est seul responsable. Si M. Le doyen de l'avait pas commencé en répondant par deux colonnes de faussetés à trois lignes anodines et parfaitement vraies du journal "Le Fribourgeois".

La liberté avait raison de refuser cette pièce du conseil où se trouvaient tant de faussetés. Le journal "Le Fribourgeois" et le conseil qui ne font qu'un l'ont voulu. Qu'ils acceptent la réponse. Elle ne leur fera pas de mal et elle édifiera les âges futurs. Ainsi, j'attends les pièces par le courrier de ce soir. Autrement, vous serez assez mal à l'aise plus tard. Car les signataires recourront à l'évêché comme escamotage de pièces officielles.

Votre bien respectueusement dévoué : F. Dumas c.d.

.PS : du reste, j'ai encore des copies. J'en ai envoyé une à M. Pythoud, célèbre reporter, qui a si bien renseigné M. Progin le jour de la dédicace et qui a été ainsi la cause de tout le mal, car de notre côté on n'en aurait pas parlé.

## Page 35

On nous demande l'insertion de la pièce suivante. La lettre qui l'a provoqué ayant été rendue publique, nous ne pouvons refuser la publicité voulue au contre exposé.

Le conseil paroissial de Montbovon a bien reçu la lettre signée collectivement par un certain nombre d'honorables ecclésiastiques de la Gruyère. La lecture de cette pièce me sens tellement surpris que nous sommes demandés s'il n'y aurait pas eu méprise sur nos intentions et sur la portée des plaintes que nous avons cru devoir formuler à notre père spirituel, à sa grandeur Monseigneur l'évêque Deruaz. Pour dissiper l'équivoque, nous devons aux signataires quelques explications :

Depuis de nombreuses années, l'autorité ecclésiastique engageait la paroisse de Montbovon à reconstruire son église, devenue trop exigüe à cause des nombreux catholiques disséminés dans le district protestant du Pays d'Enhaut, qui s'y rendent nombreux, surtout l'été pour y remplir leur devoir religieux, puisqu'elle ne possède que 7600 francs pour toute fortune. Elle se

Si M. Le doyen s'était tu le premier, n'eût-ce pas été encore plus simple ? Il ne se contenta pas de faire parvenir la lettre collective de ses partisans au conseil paroissial de Montbovon. Lille en adressant aussi un exemplaire à la rédaction du journal "La Liberté" qui la publia, mais sans les noms des signataires, dans son numéro 138 du dimanche 19 juin.

De son côté, le journal "Le Fribourgeois" du même jour publiait la communication suivante datée du 14 juin et qui avait d'abord été adressées à La Liberté. En lisant votre correspondance, nous croyons aussi de notre devoir et de notre dignité de maintenir nos assertions contenues dans votre numéro du 7 juin relativement à ce qu'on a appelé « l'incident de Montbovon ».

Si M. Le doyen a pu consulter deux de ses confrères, de notre côté nous avons consulté de plus nombreux témoins, prêtres et laïcs présents au banquet du 24 mai et tous sont unanimes à reconnaître l'exactitude de nos affirmations. Nous espérons de votre impartialité, l'insertion de cette rectification au sujet de laquelle il nous eut été plus agréable de ne pas insister, mais notre honneur et notre bonne fois y sont engagés. Recevez.... Signé par le président et le secrétaire de paroisse.

L'évêque présent à l'incident du 24 mai pu juger par lui-même des droits et des torts de chaque partie. Intervint-il pour mettre fin à la polémique ? Ni notre mémoire ni les témoignages que nous possédons ne nous permettent de répondre à cette question. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le journal "Le Fribourgeois" du dimanche publiait encore ce qui suit :

trouvait dans la possibilité d'entreprendre cet important travail et décida de s'adresser aux bonnes volontés et aux dons généreux. Son appel fut entendu. Des dons nombreux furent renversés et des engagements importants souscrits. En date du 12 mai 1895, la paroisse réunie en assemblée générale pour prendre connaissance de la situation, décidait d'aller de l'avant et de demander au conseil d'Etat l'autorisation de reconstruire d'après les plans présentés et déjà approuvés par l'évêché.

Le 12 juillet suivant, le conseil d'Etat accordait l'autorisation sollicitée et l'acte par lequel cette décision fut communiquée porte textuellement : cette construction s'impose. Elle est demandée par l'évêque. L'église actuelle est très ancienne et elle est dans un état de délabrement indigne de servir plus longtemps au culte sacré. Etc.... etc...

Au fur et à mesure que les dons étaient versés, le conseil de paroisse les remettait en dépôt à la banque du crédit grüerien à Bulle, pour les avoir à disposition au moment

des besoins. En 1896, on remarqua qu'à la suite de l'application de la nouvelle loi sur les comptes de dépôt ce capital était imposé à l'égal de tout autre. Il lui semblait que puisque la loi libérait les églises de l'impôt, le capital en compte courant servant de caisse et directement et exclusivement destiné à être utilisé pour les frais de construction, devait au moins par analogie bénéficier de cette exception et a décidé de s'adresser à la direction des finances une demande de libération déjà pour l'année en cours les suivantes.

En date du 30 mars 1897, cette autorité vous écrivait qu'elle avait le regret de nous faire connaître qu'elle pouvait faire un accueil favorable à notre demande tout en nous disant que la demande pouvait être accordée par le Grand Conseil.

Puisque l'honorable directeur des finances nous manifestait son regret de ne pouvoir accueillir notre demande, nous étions bien loin de supposer, en

### Page 3

La modeste plainte formulée par les gardiens des intérêts de la paroisse auprès de l'autorité religieuse à l'égard d'une décision du gouvernement, contraire selon nous, à une saine application de la loi et de l'esprit religieux, ne saurait assurément constituer un acte d'hostilité vis-à-vis de l'autorité et dès lors une action irrégulière ainsi que nous vous nous en faites le reproche.

Nous croyons de plus que si nous avons été bien compris les signataires auraient partagé notre mécontentement. Ils auraient reconnu que le gouvernement, si prodigue en certains cas, aurait bien pu donner une preuve d'encouragement à une petite paroisse dénuée de toute fortune donnant l'exemple de dévouement, l'intérêt et l'attachement à notre sainte religion en fournissant exclusivement par des dons volontaires et particuliers de la belle somme de 120 000 francs, dont plus de 100 000 sont déjà versés pour créer à la frontière de notre canton, à la limite qui sépare deux peuples amis mais de religion différente, une œuvre à laquelle les catholiques ne doivent pas être indifférents.

Nous avons l'intime conviction qu'après avoir pris connaissance de la présente, vous reconnaîtrez que la paroisse de Montbovon et son conseil, méritent autre chose que des critiques et que les plaintes qu'il a crû manifester à son évêque contre une décision si peu en harmonie avec les encouragements qu'un gouvernement catholique devrait donner aux paroisses pauvres pour élever au culte du Créateur des temples dignes de Lui, ne doivent pas être critiquées.

Veuillez... signé par le président et le secrétaire de paroisse

### Page 37

Ne faut-il pas attribuer à ces fréquentes réjouissances quotidiennes de nos étudiants certains désordres que la

adressant notre supplique que ce magistrat l'accompagnerait auprès du Grand Conseil, d'un préavis tout à fait défavorable et même, selon les renseignements obtenus, qu'il serait intervenu directement auprès de la commission du grand conseil, afin qu'elle arrive avec un préavis défavorable.

Ainsi, notre demande fut écartée, sous prétexte qu'elle était inconstitutionnelle et grosse de conséquences. En affirmant la véracité de ce qui précède, nous avons l'intime conviction que si le révérend curé doyen et les honorables ecclésiastiques qui nous critiquent aujourd'hui avaient bien eu connaissance de tous ces faits et de nos intentions, ils reconnaîtraient que les plaintes que nous avons cru devoir manifester à notre évêque vénéré étaient justifiées, qu'elles pouvaient être formulées en présence de tous les invités puisque les actes d'un gouvernement sont publics et ne doivent froisser personne, s'ils sont justes et équitables.

Si le gouvernement conservateur catholique se montre aussi parcimonieux vis-à-vis des paroisses pour leur église, il faut avouer qu'il l'est moins pour les beuveries électorales et son université qui, comme le prouve la lettre suivante, n'est pas tout à l'avantage du peuple de Fribourg. Elle est adressée de Fribourg, en date du 6 juillet 1895 à M. Progin, rédacteur du Journal "Le Fribourgeois"

Je crois devoir vous communiquer pour votre gouverne les quelques lignes suivantes qui, sans être destinées à la publicité, vous renseigneront quelque peu sur la vie privée de nos universitaires. Il faut le reconnaître, le niveau moral de notre ville a sensiblement baissé depuis quelque temps. Les étudiants qui nous arrivent de certains pays, entre autres de la Bulgarie ainsi que d'autres étudiants expulsés des universités étrangères, démoralisent nos jeunes populations et exploitent nos jeunes filles.

Chose incroyable ! Ils paraissent jouir chez nous d'une impunité complète et en profite pour commettre toutes espèces de méfaits nocturnes à la barbe de la police qui a reçu l'ordre de laisser faire, aux risques de recevoir un rappel à l'ordre du préfet si, de guerre lasse, elle croit devoir sévir une fois ou l'autre contre ces énergumènes.

Ces mêmes étudiants qui s'affichent ouvertement avec des maîtresses auxquelles ils font des enfants, fréquentent des femmes mariées, etc, à tel point que certains citoyens se demandent avec anxiété s'il ne serait pas prudent d'établir en notre bonne ville de Fribourg une maison de tolérance, afin que nos filles et femmes choix soient du moins respectées !

gendarmerie ferme les yeux sans pouvoir les arrêter. Sont-ce là les avantages de notre université catholique

qui coûte les yeux de la tête au bon peuple fribourgeois ? Ceci tout confidentiellement. Recevez....

Il est dommage que le saint Père, protecteur et admirateur de l'université de Fribourg, n'ait pas eu connaissance de cette lettre. Elle lui aurait fait comprendre pourquoi certains prêtres fribourgeois n'accordaient pas sans réserve leurs sympathies à l'œuvre de M. Python. Si nous disons sans réserve, c'est pour faire remarquer que cette œuvre avait bien leurs sympathies, ainsi que le prouvent leur mémoire remis à l'évêque. Mais comme fribourgeois et comme prêtres catholiques ils avaient certes le droit de formuler leurs réserves. Voyons si elles sont exagérées. Ils font observer :

Il n'y a pas parmi les conservateurs du canton, de voix discordantes sur les avantages nombreux et importants de la fondation d'une université pour les catholiques de la Suisse. Le journal "Le Fribourgeois" et les prêtres du cercle catholique de Bulle l'ont déjà recommandé avant son existence et tous désirent avec ardeur son développement. Mais relativement à l'université, les quatre points suivants soutenus par le journal "Le Fribourgeois" lui ont attiré les foudres du journal "La Liberté" et du journal "L'Ami du Peuple".

1° le journal "Le Fribourgeois" a toujours, le à la suite des révérendissimes évêques du diocèse, désiré voir le séminaire diocésain conservé avec son organisation actuelle, sous la direction immédiate du chef diocèse au lieu de le voir annexé à l'université.

2° à plusieurs reprises, il a exprimé le vœu de voir donner dans l'université une influence de plus en plus grande aux évêques de la Suisse, nommés par le souverain pontife et ses premiers représentants dans le pays. Alors même que l'université est placée directement sous la protection du Pape, est-ce honorer le prince que

## Page 38

Avec les chantres de Siviriez se trouvait aussi ceux de Villars-Siviriaux et leurs curés, tous les deux libertards. Le 30 septembre, le préfet, homme irréprochable dans sa vie privée, mais magistrat fanatiquement aveugle, quittait Bulle pour retourner à Fribourg où l'attendait un siège de conseiller d'Etat. On était certain d'avance qu'il ne céderait pas à faire cesser les abus de pouvoir et les ordres administratifs de son idole Python.

Voici comment le journal "Le Fribourgeois" annonçait son déménagement dans son numéro du dimanche 2 octobre : vendredi a eu lieu le déménagement du préfet de la Gruyères. Venu à Bulle avec un nom et une belle réputation de famille, très digne quant à sa conduite privée, M. Weck n'aurait eu qu'à rester supérieur au parti pour conquérir et garder l'assentiment général. Mais la politique de l'Union gouvernementale lui a imposé ses statuts secrets. Il a dû devenir l'homme d'un parti et il s'est laissé endosser la vilaine, impardonnable et inoubliable affaire de notre drapeau, ce qui a tout perdu.

d'accorder le moins de confiance possible à ses premiers ministres ? Peut-on trouver mauvais que nos évêques soient chargés de la surveillance de l'enseignement de la théologie ? Cette influence de l'épiscopat n'offrirait-elle pas aux catholiques de la Suisse une garantie de plus et ne serait-elle pas capable de provoquer de généreuses donations ?

3° le journal "Le Fribourgeois" en vue d'assurer l'avenir et le développement de l'université avec le bon état de nos finances et la stabilité du gouvernement conservateur, a manifesté plusieurs fois comme les évêques de la Suisse l'ont fait dans leur mandement de 1894, le désir de voir, non seulement le canton de Fribourg, mais tous les catholiques de la Suisse s'intéresser à cette œuvre.

4° enfin sur ce point encore, le journal "Le Fribourgeois" a-t-il donné un conseil aux ennemis de l'état de Fribourg en engageant à ne confier à la loterie de l'université, si on voulait la faire, qu'à des hommes très connus et d'une probité incontestable ? Nos magistrats auraient-ils lieu de se repentir s'ils avaient fait droit à ce vœu émis par ce journal, vœu qui, avec les trois remarques précédentes, lui ont mérité les critiques acerbes des journaux du numéro 13 ?

Couvert de lauriers conquis à Montbovon, M. Dumas flux beaucoup fait été pendant l'été 1898. Le 21 juillet, il se trouvait Vuisternens-devant-Romont, où le curé fêtait sa 25<sup>e</sup> année de sacerdoce. Le 24, il se trouvait au Pâquier, où le curé Morand célébrait sa première messe. Le 25, il fêtait la Saint-Jacques à Grandvillard ou aucun fribourgeois n'avait été invité. Le premier août, les chantres de Siviriez dînaient à Albeuve où venaient leur tenir compagnie, non seulement M. Dumas, mais encore le préfet de Bulle et Currat, juge de paix, qui se trouvaient ainsi dédommagés de n'avoir pu assister à la dédicace de Montbovon.

M. Weck a compris, et c'est à sa louange, qu'il n'était pas à sa place. D'autres magistrats moins estimés, devraient depuis longtemps avoir cédé devant les mêmes scrupules. Le 8 octobre, le successeur de M. Weck était nommé dans la personne de M. Ody.

Le 12 juin 1900, à la conférence de Lessoc, le curé de Grandvillard a osé prononcer une adresse de félicitations de la part du décanat à M. Louis Weck, ancien préfet de la Gruyère et nouveau conseiller d'Etat. Le curé de Neirivue protesta vivement disant que comme préfet, celui-ci s'était comporté en polisson à l'égard de Neirivue. Il a révélé une lettre confidentielle qui lui avait été adressé pour arrêter une danse projetée dans cette localité. Il a soutenu contre toutes les autorités locales les moindres éléments de l'endroit afin, avouait-il, de faire sentir aux indépendants de Neirivue ce que c'était que l'opposition.

M. Le doyen essaya de défendre l'ancien préfet en disant qu'il avait rendu service à Neirivue en faisant mettre de l'ordre dans la caisse communale et qu'il s'était montré indulgent. Il fut facile au curé de Neirivue de lui répondre en rétablissant les faits : le préfet n'est intervenu que lorsque la question de la caisse communale était déjà fait liquidée. On a grossi les faits. A supposer que le boursier ait utilisé momentanément pour ses besoins personnels de l'argent de la commune au lieu de les verser au compte courant, pas un centime n'a manqué à la caisse communale, tandis qu'on a laissé faire un vide de passer 6000 francs dans celle de Saint-Aubin et un autre assez considérable à La Roche.

Dans ces communes, non seulement on n'a pas fait tant de bruit, mais on a passé l'éponge sur tout le déficit. Les autorités de Neirivue ne peuvent encourir que le seul reproche de n'avoir pas contrôlé le contenu de la caisse comme la loi le prescrit, afin de s'assurer si le contenu coïncidait avec le livre de caisse. Combien de communes sont irréprochables sous ce rapport ? M.

### Page 39

Le lendemain de la votation du 13 novembre, nous écrivions de la Gruyère, vous avez signalé le vote réjouissant des communes conservatrices parmi lesquelles la commune de Lessoc que vous avez signalé un bon droit. Hélas ! Nous n'en pouvons dire autant de Neirivue qui a passé avec armes et bagages dans le camp décentralisateur et qui a reçu pour cela les compliments de la radicale « Gruyère ».

Que dirait le doyen Jaquet, de vénéré et regrettée mémoire, s'il lui était donné de revoir dans cet état sa chère paroisse ? La paroisse de Neirivue fut conservatrice avant les écrivassiers de « la liberté » et elle le sera probablement après eux, si par conservatisme on entend la religion mise en pratique partout. Pour le moment, elle préfère la justice des décentralisateurs fédéraux à celle des nôtres et pour cause. Voilà le motif de son vote et si M. le doyen Jaquet revenait dans ce monde après avoir vu de près la justice divine, il donnerait certainement raison à sa chère paroisse.

Le 13 décembre, le chapelain de Cottens se trouvait à Neirivue en visite chez les sœurs Geinoz de la boutique. Pendant qu'il buvait un petit verre qu'on lui avait servi, il trouva assez de temps pour chanter les louanges de Python, de Cardinaux, du gouvernement, du tram de Thusy, des excellentes opérations financières de notre gouvernement, de l'université, etc. Ses auditrices s'étonnèrent, et de bon droit, qu'un prêtre étranger vint les entretenir de propos pareils. L'effet obtenu fut tout autre que celui qui attendait le candide M. Page. A la cure, où il aurait trouvé quelqu'un pour y répondre, il se montra plus réservé et n'aborda pas ces questions malheureuses, trop patronnées par la majorité du clergé. Mais qu'aurait-il dit si le curé de Neirivue était allé plaider la cause contradictoire dans ses maisons de Cottens ? Aux libertards, tout est permis parce qu'ils font de la bonne politique, dit M. Dumas et d'autres avec lui.

Dumas fini par avouer qu'il avait été mal renseigné. Il sait, lui, que la caisse communale d'Albeuve était, il y a quelques années, dans un état autrement déplorable que celle de Neirivue, puisqu'il manquait une dizaine de milliers de francs dont la commune dut supporter la perte.

En fin de compte, la proposition de M. Schouwey fut mise de côté en les félicitations du décanat de la Gruyère manquèrent à M. Louis Weck.

Les 13 novembre 1898 avait lieu la rotation fédérale sur l'unification du droit civil et pénal. Les deux arrêtés furent acceptés par 265 000 voix contre 9000 environ. 16 cantons ont accepté et 5 cantons l'ont repoussé. Fribourg donna 10 700 voix contre 5600 environ. Neirivue : 31 voix contre 11 non. Le curé n'alla pas voter. Néanmoins, dans son numéro No 276 du 30 novembre, la religieuse « Liberté » trouva moyen de lui décocher un trait en disant :

Notons aussi que pendant l'année 1897 moururent MM. Bovet, chancelier épiscopal, le 2 janvier. Morel, chanoine ardent libertard et mordant polémiste, le 3 février. Castella, curé de Gruyères, président du cercle séparatiste, le 26 avril. Gremaud, recteur de l'université, le 20 mai, Dubey, doyen et curé de Nuvilly, ardent libertard, le 24 juillet. Vaucher, chanoine de Romont, alter ego de M. Horner, le 14 décembre. Monseigneur Favre, prévôt de Saint-Nicolas, le 16 décembre.

L'année 1899 vit le renouvellement des conseils communaux, le 12 mars. La lutte fut chaude dans plusieurs communes, entre autres à Neirivue où l'opposition attisée par le pythonisme et comprenant tous les mauvais éléments de l'endroit, chercha à pénétrer au conseil par surprise qui fut heureusement déjouée.

Dans une lettre adressée à l'évêque le 19 avril, le curé de Neirivue lui disait entre autres : par la même occasion, je crois devoir vous communiquer qu'à la conférence d'hier à Estavannens, M. Le doyen, en rendant compte des paroles de Monseigneur l'évêque au synode a dit que sa grandeur avait rappelé une condamnation récente assez connue d'ailleurs. Comme les prêtres du décanat se demandaient qu'elle pouvait être cette condamnation et que les uns parlaient de l'abbé Schell, d'autres de l'américanisme, de Marie du Sacré-Cœur... « Ce n'est pas cela, a ajouté M. le doyen, c'est la condamnation des prêtres fribourgeoisistes.

Un silence glacial accueilli cette déclaration. L'un de mes confrères allait protester mais il fut retenu par son voisin qui lui dit à voix basse : « renseignons-nous d'abord ! Ce ne serait pas le premier accroc que notre doyen ferait à la vérité. » La conférence passa sans autre incident.

Si je me permets de signaler à votre grandeur ce qui s'est passé à Estavannens, c'est uniquement pour la prévenir, car il est probable que les paroles de M. Dumas seront publiées et commentées ailleurs...

Il est évident que l'évêque n'avait pas voulu parler du blâme de 1897 qui d'ailleurs n'était pas une condamnation doctrinale. Mais le doyen se trouvant obligé de jouer le rôle d'Aman avec Mardochée, en relatant les éloges faits au synode de la thèse historique présentée par le curé Neirivue l'année précédente, thèse qui lui avait si souverainement déplu, il devait nécessairement trouver une diversion.

La thèse du curé de Neirivue indiquait les causes de l'introduction du protestantisme dans la Suisse française. Parmi ses causes, le conférencier avait signalé, avec preuve à l'appui, le manque d'esprit d'indépendance parmi les populations, ce qui était la contrepartie de ce que le doyen avait dit dans son discours, lors de l'enterrement du curé de Gruyères. Il avait en effet avancé que le défunt était affilié au parti indépendant, que c'était l'esprit d'indépendance qui avait provoqué la réforme. Avec sa passion politique, le brave orateur n'avait pas su comprendre qu'il y a indépendance et indépendance, comme il y a fagot et fagots. Il ne doit pas y avoir d'indépendance vis-à-vis de la vérité et de la conscience, de l'autorité légitime remplissant son devoir, mais il faut qu'il y ait indépendance vis-à-vis de l'erreur, du mal, des abus de pouvoir. Autrement, nous devrions condamner les martyrs et le Christ lui-même. La réforme protestante qui ne fut autre qu'une révolution religieuse, fut favorisée autant par le servilisme des peuples que par les abus de l'époque.

La retraite ecclésiastique de l'année 1899 fut prêchée par le Père Joye, jésuite. Dans son introduction du 11 août, le matin, il aborda la question de la politique fribourgeoise et dit que s'il n'y avait pas de prêtres dans

les deux camps, la paix serait vite faite. Il a lu les journaux des deux adversaires, le journal "La Liberté" et le journal "Le Fribourgeois". Au point de vue de l'orthodoxie, il n'y a rien à redire. Il y a de bons catholiques dans les deux camps. La religion n'y a pas été attaquée. Le prêtre doit donc rester à l'écart. Quand nous paraîtrons devant le père éternel, il ne nous demandera pas compte de la politique fribourgeoise.

Ces dernières paroles furent accueillies par une explosion de rire. Elles ne firent pas l'affaire des fougeux libertards qui devinrent furieux. On les vit ensuite se réunir en conciliabules, surtout le chanoine Esseiva, le curé de Romont, celui d'Arconciel. Avant la conférence du soir, M. Esseiva se rendit chez le père prédicateur avec l'actuel on l'entendit longtemps discuter. Le résultat de cette entrevue fut qu'à la conférence suivante, le prédicateur, en recommandant le respect de l'autorité, blâma vivement les prêtres qui se permettent d'attaquer les institutions du canton et fit l'éloge des magistrats fribourgeois qui, selon lui, sont animés d'une si bonne volonté et font de si grandes choses.

Cette sortie du prédicateur fut malheureusement, car on n'a jamais entendu seul ecclésiastique attaquer le bien que font nos gouvernants. Tout ce que réclament les non statolâtres, c'est la réforme des abus qui ne doivent assurément pas être appelés des institutions de notre canton. Nos magistrats ne sont pas blâmés pour le bien qu'ils font mais pour celui qu'ils omettent et pour tout le mal qu'ils font, par exemple la dilapidation des finances cantonales, l'emploi des revenus publics pour payer les buvailles électorales, le maintien de fonctionnaires scandaleux, comme Corboud à la maison de force, la justice, comme le détournement de 200 000 francs d'argent de l'Etat en faveur de Raoul Pictet, l'approbation des comptes de St-Aubin, malgré une fuite de 6000 francs et le refus d'approuver ceux de Neirivue, par vengeance politique.

Le prédicateur aurait certes mieux été inspiré s'il avait répété à ses auditeurs ces paroles du Père Caussette : croie à un drapeau si respectable qu'il soit, de crainte qu'en haine du drapeau, la croix ne soit insultée. Or, le drapeau de Python n'a-t-il pas déjà reçu trop d'éclaboussures pour puisse craindre de trop l'approcher ? La religion n'a-t-elle pas tout à craindre d'être exploitée en faveur de personnages dont la conduite privée ou publique constitue une négation de la loi évangélique ?

Au moment où les exaltés libertards faisaient proclamer les mérites de nos gouvernements dans une retraite ecclésiastique, on annonçait le fiasco de l'entreprise du « village Suisse à Paris », qui ne parvenait qu'à verser aux actionnaires que le 15% de leurs actions. Or, comme Fribourg avait pour 1 000 000 d'actions, il perdrait donc 850 000 francs.

Le 13 août 1900, M. Cosandey, avocat, faisait parvenir aux intéressés la citation suivante. Le président du tribunal de l'arrondissement de la Darine :

A vous, M. Jules Sallin, directeur de la banque de l'Etat,  
A vous, M. François-Xavier Menoud, de la banque de l'Etat,  
A vous, M. Georges Python, conseiller d'Etat, tous à Fribourg.

L'avocat soussigné à Fribourg, au nom de M. Jules Bouchardy, à Genève, Mme Marie Caroline Vonderweid, née Techtermann, à Fribourg, les hoirs d'Olivier Geinoz, à Bulle, représentés par M. Simon Geinoz, à Bulle, docteur, M. J.J. Menoud, notaire à Bulle, vous fait assigner à comparaître en audience du tribunal civil que je présiderai à la maison judiciaire de Fribourg, le 27 septembre prochain à 9h00 du jour, où ils concluront à ce que vous soyez condamnés par jugement avec dépens à leur payer solidairement une indemnité qu'ils fixent à la somme de 165 000 francs, à savoir, 15 000 francs en faveur de M. Bouchardy, 30 000 fs en faveur de M. Menoud, 45 000 francs en faveur de Mme Vonderweid, 75 000 francs en faveur l'hoirie Geinoz, ce pour avoir manqué volontairement aux devoirs que vous imposaient vos fonctions d'administrateur de la société anonyme de l'institut Raoul Pictet.

A l'appui de leur action, les instants invoquent les moyens de fait et de droit dont suit l'exposé. Signé J. Grolimont, vice-président du tribunal.

Ayant pu se procurer une copie de cette citation, le curé de Neirivue voulant édifier l'évêché sur la valeur des grands personnages que le clergé n'avait que trop

## Page 42

Or, me dit-il, M. Python ne viendra pas demander cette somme au grand conseil. Personne ne la lui donnera et il ne la prendra pas non plus dans sa bourse. Force lui sera de l'apprendre ailleurs et de faire fausser les comptes.

Depuis lors, je ne me suis plus occupé de cette affaire. Je trouve plus amusant de photographier le monde au physique qu'au moral. Les quelques portraits que j'ai fait dans ce dernier genre me suffisent, sinon pour me dégoûter de mon espèce, du moins pour me rendre de plus en plus sceptique. Je saisis cette occasion pour vous renouveler ....

Monseigneur l'évêque Pellerin renvoya au curé de Neirivue sa communication en le remerciant. Il considérait l'affaire Raoul Pictet comme très malheureuse mais il ne disait rien des observations qui lui avaient été faites au sujet du clergé. Il était sans doute trop pas embarrassé soit pour nier l'appui donné par le clergé aux personnages en question, soit pour l'approuver ou le condamner.

Nous pourrions terminer ici notre chronique. Ce que nous ajouterons sera court et servira d'épilogue à notre travail.

patronnés, l'adressa au révérendissime vicaire général avec les lignes que voici :

Neirivue, le 30 octobre 1900,

Permettez que je vous adresse le présent cahier en vous priant de me le renvoyer dès que vous aurez suffisamment pris connaissance du contenu. L'instant qui a bien voulu me faire la confiance de cette affaire accompagne son envoi de la réflexion que voici. C'est un petit coin de voile soulevé qui permet de se faire une idée de la manière dont nos administrateurs usent des fonds qui leur sont confiés. Que sera-ce quand tout s'étalera au grand jour ? Et dire que ces gens sont soutenus par le clergé ! Quelle responsabilité il assume !

Je crois devoir encore vous faire connaître ceci : En rentrant de la retraite de l'année dernière, en 1899, j'ai vu à Bulle, M. Progin et lui ai demandé s'il n'y aurait pas possibilité de faire la paix sur la base suivante : le parti gouvernemental assurerait au parti conservateur indépendant, au lieu de la représentation proportionnelle et du référendum financier inscrit au programme de ce dernier, une représentation équitable dans les listes électorales et dans les commissions examinatrice des comptes. M. Progin m'a répondu : s'ils nous accordent cela, la paix est faite, puisque nous ne demandons pas autre chose. Que ce soit sous une forme ou sur une autre, peu nous importe. Mais ils ne veulent pas et ne peuvent pas nous l'accorder. Pour preuve, M. Progin me cita le fait que, peu de jours auparavant, M. Python s'était engagé à payer pour Drognens, 40 000 francs en deux ans.

Le 13 janvier, une élection partielle avait eu lieu dans le district de la Sarine. Obtinrent des voix : Soussens, père du soussensisme 1740 voix sur 7095 électeurs et 3719 votants. Isaac Fraisse, radical, 1354 voix et Francis Gendre 475 voix. Il y avait donc ballottage et la nouvelle votation devait avoir lieu le 29 janvier. C'est de la préparation de cette votation que nous allons nous occuper en transcrivant textuellement les renseignements qui furent communiqués à M. Progin et que ce dernier a consignés dans son cahier-journal. Ils nous apprennent comment M. Python faisait des élections scientifiques.

1° Le jeudi 20 janvier à 10h00 le conseil d'Etat au complet, syndics, juges, fonctionnaires sont à l'Hôtel Suisse. Python préside. La décision est prise de se disperser dans les campagnes pour préparer les élections de Soussens et d'abord pour amener les gens à Posieux.

2° Donc, Bossy se rend dans la justice de paix de Belfaux; Louis Weeck, au Mouret; Charles Weck, à Prez; Cardinaux à Farvagny, Python, Théraulaz et Aeby organisent scientifiquement à Fribourg. C'est identiquement ce qu'on avait fait en 1897 pour empêcher les signatures de révision constitutionnelle.

3° le préfet Wuilleret dans le Gibloux ; M Charles Monney et Emery à Belfaux ; François Philipona, Niquille, Bise et d'autres, tous en mission. Tout le monde rentré à Fribourg vendredi au rapport chez le général, hôtel Suisse, quartier général. Soussens déplaît, mais on se résigne. Charles Weck déclare que tous les curés du cercle de Prez parleront du haut de la chaire en faveur de Soussens, afin d'amener du monde à Posieux.

4° depuis jeudi, conseil d'Etat presque en permanence à l'hôtel Suisse

5° employés de la chancellerie, banques de l'Etat, directeurs de pénitenciers, receveurs, contrôleurs, transformés en un courtier électoraux. On dresse des listes, pointe des registres, envoie des circulaires au clergé.

### Page 43

Python tint à ses collègues ce discours : on ignore à la campagne ce que c'est que le travail électoral. Il faut que nous apprenions aux communes à faire des élections scientifiquement, comme en ville. J'ai fait préparer dans ce but des tableaux comparatifs par la justice de paix, comprenant les élections générales de 1896, l'élection partielle du 13 janvier et les prévisions pour la journée du 27 janvier. Vous voilà rendez dans les communes. Vous convoquez le syndic, le secrétaire et d'autres membres du conseil pour faire avec eux un pointage et une épuration des registres civiques, afin de connaître les conservateurs, les radicaux, les douteux, comme nous le faisons en ville.

Puis, il faut forcer ces messieurs d'agir de toutes leurs forces sur les douteux et les indécis afin d'amener tout le monde au scrutin. Vous insisterez auprès des communes pour qu'elles vous promettent les chiffres de voix mentionnés dans le tableau comparatif. Le nombre de voix « Fraise » devra être diminué. Au besoin, vous leur promettez tout ce qu'il faudra : députés, carrières, pintes, etc

Tschachtli et Benninger furent appelés pour influencer les bernois des environs de Fribourg, de Corjolens, de Pierra-Fortscha. Aloys Vonderweid dut venir de Morat. Louis Meyer d'Estavayer.... Python a écrit de sa propre main à Grand et à Morard pour qu'ils fissent pression sur les électeurs à eux connus. Python recouru même à l'espionnage. Il délègua à un copain à l'assemblée du cercle de l'union qui comptait 20 personnes. Quantité d'ouvriers de l'Auge et de la Neuveville furent embauchés par les « eaux et forêts ». A Noréaz, les électeurs ont demandé à boire. Ce fut accordé. Piller les avait abreuvés lors d'une élection précédente à un litre par tête. Ils s'en sont souvenus. Formidable pression sur les maîtres d'état ayant des ouvriers.

Le conseil d'Etat a accordé à la fanfare de Gruyères un subside extraordinaire de 300 francs, par décision du 4

6° 240 tépelets citoyens ont reçu leur carte pour assister Posieux, dont 30 Neuveville, 30 Auge, breaks payés aux frais de l'Etat.

7° assemblées de quartier. Campagnards munis d'argent pour embaucher du monde.

8° Python a fait venir de Berne Pie Philipona pour rédiger le journal "L'Ami du Peuple" durant la période électorale. Python a dit : « Nous les écraseront ! Il faut que samedi soir tous les hommes soient sur le pont ».

Le 11 février, M. Progin note encore : « le lundi 21 janvier, le lendemain de l'assemblée de Posieux, 5 conseillers d'Etat, réunis à 10h00 du matin à l'hôtel Suisse, prenaient de nouvelles dispositions pour la campagne à outrance

janvier 1901. Il y a 30 ans que je vote, mais jamais je n'avais vu à pareil travail électoral et surtout pas par le conseil d'Etat lui-même se jeter dans la mêlée de tout son poids. Il y avait quatre ou cinq proclamations. Pour les citoyens, pour les campagnards, les cheminots etc. Auprès des cheminots, Python faisait valoir les 5000 francs qu'il avait fait voter par l'administration pour augmenter les traitements.

Résultat : Soussens obtint 3218 suffrages. Fraise 2218. Fribourg donna à Fraise 1391 voix et 1099 à Soussens

Le 16 février 1900, on avait donné, entre Albeuve et Montbovon le premier coup de pioche en faveur du tram électrique qui ne fut qu'un immense scandale dans son origine, tant que dans sa construction que dans son administration jusqu'en 1913. Il coûtera aux communes et à l'état environ 12 millions de francs alors que pour se planter le chemin de fer projeté Vevey-Bulle-Thoune on faisait croire aux crédules actionnaires qu'il ne coûterait que 2 millions et demi et que les actions rapporteraient le 12 et le 15 et peut-être davantage pour 100. Cette entreprise fournirait à elle seule la matière d'une autre chronique scandaleuse que nous n'avons pas le courage d'entreprendre. Elle constitue une esquisse parfaite du savoir-faire et de la conscience de nos grands hommes auxquels elle fournit le moyen de triompher aux élections générales pour le grand conseil. Le 1<sup>er</sup> décembre 1901 cette victoire fut appelée à juste titre la victoire du ballast ou le triomphe du gravier. Disons en quelques mots

Comme en 1896, le comité du cercle catholique de Bulle pris l'initiative d'une démarche auprès du parti gouvernemental. M. Progin écrivit lui-même à l'avocat Chassot, président du comité cantonal en vue d'une entente. Mais M. Python préféra traiter directement avec les chefs radicaux que de s'entendre avec le parti conservateur indépendant. Il accordait à l'opposition gruérienne la moitié des députés.

## Page 44

La première partie de cette page n'étant pas intéressante du tout, je renonce à la recopier ici... (Jean Pharisa).

A Albeuve, on fut moins réservés qu'à Neirivue lors des deux victoires précédentes où les tireurs cessèrent leurs salves vers 9 heures déjà sur la recommandation du curé. A Albeuve, on tira jusqu'à minuit et demi et on recommença à six heures du matin pour continuer toute la journée. M. Le doyen eut soin d'arroser les tireurs. Le

## Page 45

La première partie de cette page n'étant pas intéressante du tout, je renonce à la recopier ici... (Jean Pharisa).

Le 23 février 1903, mourait M. Dumas, doyen d'Albeuve. Les rives émotions que lui avaient causées les événements politiques des dernières années lui valurent un dérangement du cœur qui lui fut fatal. Il avait déjà perdu en 1901, d'une maladie analogue, son ami intime de M. Le curé de Grandvillard dont l'enterrement attira dans la Haute Gruyère les sommités tépelettes du pays, y compris Python.

Qu'allait-il en être dans la circonstance présente ? Dans son numéro du 24 février, le journal "La Liberté" prenait sa trompette des grands jours pour proclamer à ses électeurs les vertus sans égales de celui qui a su lui rester fidèle, malgré la perfidie de ses manœuvres. Voici ce qu'elle disait : nous apprenons avec un profond chagrin (facile à comprendre) la mort de M. Le révérend doyen Dumas, révérence doyen d'Albeuve.

## Page 46

En attendant de dire plus amplement quelle place il y tenait et de retracer la carrière sacerdotale que a mort vient de clore brusquement, nous tenions à déposer cet hommage ému au pied du lit funèbre où repose M. le doyen et à joindre nos regrets à la douleur de ses confrères et de ses paroissiens.

De son côté, le Journal "L'Ami du Peuple" disait aussi : une triste nouvelle nous arrive d'Albeuve. Le révérend doyen est mort. Il s'était alité au lendemain de la Purification, à la suite et des progrès qu'avaient fait ces derniers temps une maladie de cœur qui s'était déclarée au commencement de l'hiver. Nul ne pensait qu'il dut être enlevé si tôt et si brusquement à l'affection et à la vénération de ses paroissiens. Aussi, la funèbre nouvelle a-t-elle plongé dans la stupeur tous les amis du doyen d'Albeuve.

Le deuil qui met dans la désolation la paroisse d'Albeuve aura une répercussion bien au-delà des limites du décanat de la Haute Gruyère, que la mort vient de frapper à la tête et au cœur en même temps. Tout le clergé et fribourgeois ressentira devant la brusque disparition de cette figure sacerdotale universellement aimée et vénérée un douloureux serrement de cœur. Et tous ceux qui l'ont connu (pas de trop près) ou qui ont eu

curé Montbovon, descendant le lundi matin, les tireurs d'Albeuve le saluèrent aux cris de : « A bas Coucou ! On lui a coupé les ailes. Il est tué, on ne le verra plus ! »

A Vaulruz, le canon des vainqueurs explosa, tuant l'un des tireurs. Les curés de Villarvolard et de Botterens écrivaient à M. Progin des lettres ignobles. Bref, c'était une joie rageuse entretenue par les feuilles du numéro 13.

Ce nouveau deuil frappe cruellement le clergé fribourgeois (et encore davantage la coterie libertarde).

Elle plonge dans les larmes la paroisse l'Albeuve. Le décanat de la Haute Gruyère en est consterné (par charité, oui, pour le bien du pays alors là, une distinction s'impose) et tous ceux qui connaissent M. Dumas en éprouvent une profonde affliction. Ses plus anciens confrères sont priés de dire sincèrement si cela est vrai.

Car M. Le doyen d'Albeuve était un prêtre d'élite (mais d'une élite très spéciale dont on ne trouve aucun exemple dans la vie des saints). Ses qualités de cœur attiraient facilement les sympathies et par l'intelligence et le caractère, il imposait l'estime et la vénération. Cette chronique en fournit des preuves multiples.

Sa disparition prématurée creuse dans les rangs du clergé un vide qui sera ressenti longtemps (pour le clergé tépelet, oui).

la faveur d'approcher (pas trop longtemps) le vénéré doyen Dumas partageront l'affliction de cette population éplorée qui, à ce moment, entoure le lit de mort de son pasteur bien-aimé. Nous aurons à reparler de cette belle vie sacerdotale que la mort vient d'interrompre. En attendant, nous joignons notre douleur et nos prières à celle de sa paroisse. Les obsèques de M. Le révérend Doyen auront lieu jeudi à 10h00. Elles seront une pieuse et imposante manifestation de l'affection et du respect que ce prêtre selon le cœur, s'était attiré dans tous les milieux (où règne l'esprit tépelet).

On voit que cette entrée en scène promettait de dithyrambiques articles. Mais comme un enthousiasme pour M. Dumas n'était pas si général que voulait bien le dire les feuilles du numéro 13 et qu'on pouvait prévoir de la part d'autres feuilles publiques des ripostes peu honorables pour le défunt et aussi peut-être pour l'évêché, celui-ci prit les devants en faisant publier dans le journal "La Liberté" et dans le journal "L'Ami du Peuple" l'éloge funèbre prononcé par M. Currat, chancelier épiscopal. Puis ce fut le silence. Comme ce discours est une image assez ressemblante à de la vie politique du défunt, nous croyons devoir le reproduire tel que le donna le journal "La Liberté" dans son numéro 49 du 1<sup>er</sup> mars 1903.

On devine au milieu de quelle affluence de population et de quelle émotion poignantes ont été célébrées jeudi à Albeuve les funérailles de M. Le doyen Dumas. La douleur causée par la disparition prématurée du pasteur de la paroisse et du chef du décanat se lisait sur les visages de la foule attristée et du nombreux clergé qui formaient le cortège funèbre. Le conseil d'Etat était représenté par MM. Théraulaz et Louis Weck. Des délégations des autorités civiles, des députés, le préfet, des conseillers communaux et paroissiaux figuraient aux premiers rangs. Parmi les groupes, le drapeau des étudiants suisses et celui du cercle conservateur de Bulle, cravatés de deuil.

## Page 47

Mes bien chers frères,

Il me semble que ces paroles et l'apôtre saint Paul résume admirablement la vie du prêtre pieux, actif et dévoué que cette paroisse vient de perdre et que vous pleurez à bon droit. Est-ce que sa prédication, ces exemples, ses conseils n'ont pas été pour vous une exhortation constante au bien, au devoir, à la vertu, à la fidélité aux principes qui ont toujours fait la force et l'honneur de notre pays ? Est-ce que son ministère n'a pas été, au sens le plus généreux du mot, un ministère de consolation au milieu des épreuves qui vous ont visités ? Oui, mieux que tout autre, M. Le doyen pouvait répéter, en se les appropriant, les paroles du saint homme JOB : je pleurais autrefois sur celui qui était affligé et mon âme était compatissante pour le pauvre.

Et où ce prêtre puisait-il, lui aussi profondément attaché à vos âmes, la force de conviction qui persuade et la tendresse de compassion qui console ? Il puisait cela dans sa foi et dans sa charité ! Comme les livres des actes des apôtres le dit de saint Barnabé, c'était un homme bon, rempli de l'esprit-saint et plein de foi.

Le jour de son organisation à la prêtrise, 94 septembre 1870, il avait vraiment compris le sens et la portée de cette recommandation que l'évêque adresse au nouveau ministre sacré, en le revêtant de la chasuble : reçoit l'habit sacerdotal. Il signifie la charité. Dieu tout puissant, il l'augmentera afin de rendre tes œuvres parfaites. C'est de tout son cœur que le jeune prêtre répondit :

Deo gratias ! Oui, mon dieu, je vous rends grâce de l'éminente dignité que vous me conférez et du précieux secours que vous m'avez promis pour en remplir les graves obligations.

Quelques semaines plus tard, le après les émotions, les joies et les abondantes faveurs spirituelles de la première messe, le jeune prêtre fut envoyé comme vicaire dans l'importante paroisse de Châtel-St-Denis. Il arriva au moment où les œuvres catholiques recevaient dans cette paroisse une vigoureuse et féconde impulsion, au

M. Le doyen Casella, de Romont, a célébré l'office funèbre. Le panégyrique du défunt, prononcé par le chancelier épiscopal a arraché à plusieurs reprises les larmes des assistants. Cette belle page d'éloquence sacrée et dit si admirablement ce que fut M. le doyen Dumas que nous ne résistons pas au désir de la reproduire « in extenso ».

« Deprecantes vos et consolante testificati sumus ut ambularetis digne Deo » (vous exhortant et vous consolant, nous vous avons engagé par de solides raisons à marcher d'une manière digne de dieu)

moment où commençaient les travaux de construction de la nouvelle église. Ce stage fut pour ce jeune curé tout à fait providentiel. Il l'initiait et le préparait à la mission qui lui était réservée dans votre paroisse où lui aussi aurait au bout de quelques années, la charge difficile de relever la maison de Dieu.

Si son ministère à Châtel-St-Denis ne fut pas de longue durée, il n'en fut que plus dévoué, plus laborieux et plus riche en fruits de salut. Et puis, ne dirait-on pas que Dieu avait comme hâte de vous envoyer ce bon pasteur afin de lui donner le temps de se concilier votre estime, votre confiance et votre affection, de connaître vos familles, vos besoins spirituels et même temporels avant l'heure des indicibles souffrances.

Oui, vraiment, le jour où le curé Dumas fit son entrée dans votre paroisse, quand on songe aux événements douloureux qui se préparaient, on ne saurait nier que Dieu vous envoyait un trésor. L'ancien village était encore là, avec ses maisons rustiques et enchevêtrées. La vieille église, basse mais pieuse, s'allongeait presque au bord de la route. Après avoir porté le deuil de M. Grand, elle était heureuse, cette église, de prendre ses ornements pour saluer l'arrivée du nouveau curé.

Celui-ci, de son côté, était loin de se plaindre de la part qui lui était échue. Il venait à vous plein de jeunesse et rempli du désir de se dépenser pour le bien de vos âmes. Et vous, mes bien chers frères, qui avez atteint ou dépassé la quarantaine, il vous en souvient, vous étiez là pour recevoir l'envoyé de Dieu. Celui qui désormais allait exercer parmi vous ses fonctions de pasteur et de père. Que de prières ferventes montèrent ce jour-là, de vos âmes reconnaissantes vers le ciel, pour attirer sur le nouveau curé les grâces et les bénédictions d'E-Haut.

Ses prières furent exaucées, si on pense à tous le bien que M. Dumas a accompli dans votre paroisse, dans vos familles, dans cette contrée, pendant les 32 ans de son ministère pastoral. Elles ne furent pas assez, au gré de vos souhaits, qui auraient voulu prolonger sa précieuse existence.

Je n'essayerai pas, bien chers frères, de retracer même brièvement tout ce que ce prêtre selon le cœur de Dieu a fait pour vous, spirituellement et matériellement pendant sa vie sacerdotale qui vous fut consacrée presque tout entière. Je sens trop combien une telle tâche serait au-dessus de mes forces. Du reste, ce que le défunt a recherché constamment, ce n'est pas la louange qui vient de la bouche des hommes (en êtes-vous bien sûr ?). Non ! C'est la gloire de Dieu dont il est le ministre, c'est l'honneur de l'église dont il était le fils soumis et dévoué, c'était le salut et la sanctification des âmes dont il était le père, le défenseur et le guide.

De ce lit funèbre où il repose, une voix s'élève, semblable à celle qu'entendit l'auteur inspiré de l'apocalypse. Elle nous dit avec toute l'éloquence que donne la mort : le salut, la gloire et la vertu sont à notre Dieu, vous tous ses serviteurs et vous qui le craignez, petits et grands. Oui, c'est à Dieu que nous voulons reporter toute gloire de ce qu'il a fait par l'organe et l'entremise de son prêtre et de son ministre. C'est bien ainsi que votre doyen envisagea sa mission, répétant avec l'apôtre saint Paul : nous faisons fonctions d'ambassadeurs pour le christ, Dieu exhortant par notre bouche.

Je ne voudrais pas, à l'occasion d'un deuil déjà si pénible pour vous, réveiller le souvenir de la douloureuse catastrophe qui frappa votre village et votre paroisse pendant l'été de l'année 1876. Est pourtant, j'y suis forcé par mon sujet.

Un soir du mois de juillet le, M. Le curé était allé suivre les exercices de la retraite ecclésiastique au grand séminaire de Fribourg. Rentrant à Albeuve, il n'y trouve à plus rien que ses paroissiens sans abri et le saint sacrement qu'un séminariste était parvenu à sauver au péril de sa vie.

Toute cette page est consacrée à la fin du sermon lors de l'enterrement...Je renonce à la réécrire....

Ce que M. Dumas fit matériellement pour sa paroisse peut être jugé par l'examen des constructions dans lesquelles il eut, sinon toutes, du moins beaucoup à dire : l'église, la cure, l'école et l'auberge et par les dettes dont il l'a laissée changée.

Par son entêtement vis-à-vis de la commission des secours aux incendiés en 1876, il fut le principal instrument de la division survenue alors dans le sein du parti conservateur de la Gruyère, comme il le fut aussi celle qui se produisit en 1892. De combien de personnages utiles au pays il a brisé la carrière. Combien ne pouvaient se résoudre à lui pardonner. Jamais cet homme ne pourra réparer le tort qu'il a fait ! Quel menteur ! Je n'ai jamais connu un pareil menteur

Ses paroissiens et le saint sacrement ! Mais c'était encore une richesse pour ce prêtre. Fort de l'affection des uns et soutenu par l'amour des autres, il se dit en lui-même : il faut que je sois une colonne au milieu de ce village où tout s'est effondré, un lien entre ses habitants que la peur a dispersé. A ceux qui manquent de tout, il faut que je sois tout à tous !

Sa grande inquiétude, il nous a confiée plus tard. C'était alors de voir sa paroisse se désagréger et de perdre l'esprit qui l'avait animé jusque-là. Le bon prêtre ne pouvait se faire à la pensée que l'Albeuve de demain ne serait peut-être, par ses habitudes de travail, d'ordre, de simplicité par ses traditions de foi, par son esprit d'union, j'allais dire de cohésion, l'Albeuve d'autrefois.

De là, son soin, sa vigilance à ne pas laisser les familles s'éloigner, son zèle à trouver des ressources et son empressement à relever la maison de Dieu en même temps que, grâce à l'énergie de sa population, à l'appui des autorités, à la générosité des âmes compatissantes, le village renaissait de ses cendres.

Quant au curé, il voulut être le dernier à avoir sa maison, pourvu que notre seigneur et ses paroissiens fussent logés, le reste lui importait peu. Un jour vint pourtant où le pasteur eut aussi son presbytère au milieu de son troupeau bien-aimé. Albeuve reprit peu à peu une physionomie gracieuse et riante. Dans les demeures nouvelles, le vieil esprit est resté, l'esprit traditionnel, l'esprit conservateur, l'esprit catholique, en un mot l'esprit de Jésus-Christ.

En attendant, Dieu avait noté au livre de la vie éternelle, le prix de toutes les larmes répandues, de toutes les peines endurées, de toutes les privations supportées, de tous les travaux entrepris par l'infatigable curé et par les fidèles confiés à sa sollicitude

disaient l'ancien préfet Niquille, M. Geinoz, un ancien conseiller d'Etat, M. Progin ... etc.. Combien de griefs légitimes n'avaient-ils pas contre lui ! Il était orgueilleux. L'ancien doyen de Neirivue M. Jaquet l'appelait « Le paon d'Erbivue » entêté et politicien avant tout !

Il fut remplacé comme curé d'Albeuve par M. Ménétrety, auparavant curé de Courtion, prêtre d'autant plus calme, simple, charitable et aimant l'étude que son prédécesseur avait été turbulent, orgueilleux, dur envers tous ceux qui n'appartenaient pas à sa coterie, ennemi de tout travail sérieux.

Avec ce nouveau prêtre, la paix pouvait renaître dans la Haute Gruyère et dans le district. Elle se fit en effet pour

les élections de 1906 où les conservateurs formèrent à une seule liste dans laquelle étaient portés les chefs fribourgeoisistes. Mais au premier tour de scrutin, la majorité des anciens paroissiens (75) refusèrent leur voix à M. Progin qui resta en ballottage pour 43 voix. L'esprit haineux du doyen tenait encore. Au scrutin de ballottage, il fut élu par 1885 voix, sans avoir de concurrents, car M. Henri Pasquier s'était désisté.

Le 2 juin 1909, M. Progin mourait subitement Villarepos, l'endroit de sa naissance, en assistant à l'enterrement d'un oncle. Il fut enterré à Bulle. Ses funérailles furent grandioses, environ 400 hommes, 14 prêtres, 3 conseillers d'Etat, dont Python qui avouera avoir été

## Page 51

Aux élections générales du 3 décembre 1911, les conservateurs ne présentèrent de nouveau qu'une seule liste, laquelle triompha et amena M. L'avocat Musy au Grand Conseil. Quelques jours plus tard, le 29 décembre, on apprenait que ce dernier âgé de 33 ans venait d'être nommé conseiller d'Etat, en remplacement de M. Théraulaz, démissionnaire. Le nouveau conseiller prit la direction des finances. On raconte que l'ancien directeur lui avait-il dit : « Ne prenez pas les finances car nous allons à une catastrophe ». Le nouveau conseiller qui avait toujours été un ardent libertard et gouvernemental, de bonne foi, ne se laissa pas découragé. Bientôt, il put constater par lui-même l'état déplorable de nos finances et la mauvaise administration de la banque de l'Etat.

Ici, on peut s'empêcher de blâmer sévèrement le conseiller démissionnaire. Il savait, lui, depuis longtemps ce qui se passait puisqu'il le communiquait à M. Progin et l'encourageait dans sa campagne de réformes avant 1895. Si comme il le dit, on ne tenait aucun compte de ses observations et de son opposition dans les conseils de la banque, il devait nantir le grand conseil de ce qui se passait et, au besoin, se retirer. En se taisant comme il l'a fait et en abandonnant M. Progin, il s'est chargé d'une lourde responsabilité.

En avril 1907, les journaux annonçaient que M. Sallin directeur de la banque de l'Etat venait d'être nommé « Chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre » par sa sainteté Pie X. Cette nouvelle fit croire d'abord à un nouvel emprunt de l'Etat, car les motifs indiqués pour cette distinction étaient des motifs d'argent : les services que la banque rend à l'université. Mais il paraît que c'est plutôt pour faire arriver l'argent des catholiques français et des congrégations à la banque de l'Etat.

En avril 1912, M. Sallin est obligé de démissionner sur la demande expresse de M. Musy qui vient de découvrir de graves irrégularités dans la gestion de la banque, pour ne rien dire de plus. Ce dernier avait donné le choix entre sa propre démission du conseil d'Etat et celle comme

trompé en 1892 sur le compte du défunt. Tout le monde fut unanime à reconnaître en M. Progin un homme sincère, profondément catholique, travailleur infatigable, ayant rendu de grands services au pays et laissant un vide irréparable.

M. Progin fut remplacé au grand conseil par M. Yerly, du groupe du journal "Le Fribourgeois". Les libertards, quelques meneurs surtout, désiraient M. Musy, avocat, président du cercle gouvernemental, mais M. Python fit entendre que la convention conclue devait être observée et que le candidat devait appartenir au groupe du journal "Le Fribourgeois", ce qui fut fait. Yerly recueilli 1271 suffrages.

directeur de la banque. Ce dernier se défendit d'abord, mais pressé par Cardianux puis par Python qu'il avait menacé à Fillistorf, il s'exécuta. Python lui avait dit en termes exprès : » Musy ne veut plus m'écouter ; si tu ne retires pas, on demandera ta révocation et nous coulerons tous les deux et le régime avec. Il faut que te sacrifier mon pauvre Sallin, mais je te promets que je ne t'abandonnerai pas. Le conseiller d'Etat est d'accord de t'aider à trouver un autre emploi convenable». Il donna sa démission qui fut acceptée par le conseil d'Etat le 30 avril 1912 avec remerciements pour services rendus. M Musy se refusa à voter les remerciements.

Le 8 avril 1913, M. Savoy, préfet de la Gruyère, était nommé Conseiller d'Etat, par 704 voix contre 33 données à M. Weck, syndic de Fribourg, en remplacement de Louis Weck, démissionnaire pour motif de santé. Le nouveau conseiller d'Etat s'était attiré dans la Gruyère, l'estime générale en réalisant autant que possible la promesse faite à son arrivée. En politique, je serai gouvernemental, mais je serai juste envers tout le monde. M. Musy devait trouver un auxiliaire pour remettre un peu d'ordre dans l'administration cantonale.

L'enquête faite à la banque de l'Etat a révélé des faits tellement graves que toute la presse Suisse s'occupa des affaires fribourgeois en automne 1913. MM Sallin et Eggie venaient de publier pour leur justification deux brochures auquel la banque de l'Etat répondit par une autre brochure de 156 pages. De l'exposé des faits, il ressortait à l'évidence que deux conseillers d'Etats surtout avaient favorisé les désordres : Cardinaux et Python !

Le 19 novembre, le grand conseil, par toutes les voix conservatrices (91) déclarait désapprouver et regretter les irrégularités et les abus de compétences constatés dans la gestion de certaines affaires et confiait au gouvernement le soin de poursuivre jusqu'à complète réalisation les réformes organiques et financières entreprises dans diverses administrations cantonales.

## Page 52

L'opposition, après exposé des griefs avancés contre MM. Python et Cardinaux, reconnaissait que ces deux magistrats avaient perdu la confiance du grand conseil et d'une grande partie du peuple fribourgeois et suisse, ne sauraient plus conserver les fonctions publiques dont ils étaient revêtus sans entraver l'œuvre de réorganisation de nos principales administrations de l'Etat et compromettre le renom fribourgeois et suisse, décidait de les inviter, nonobstant le blâme qui pourrait leur être infligé, à donner immédiatement leur démission de conseillers d'Etat, de conseillers aux Etats et aux diverses fonctions publiques à eux conférées par le grand conseil. Cette invitation, ou motion Richti, recueillit les 11 voix radicales.

Python était sorti bien diminué du grand conseil. La camarilla tenta de le réhabiliter à l'occasion du banquet annuel du cercle catholique, banquet qui eut lieu le 20 novembre et pour lequel des invitations pressantes avaient été adressées au clergé de tous les districts, comme s'il n'eût pas encore été assez compromis par l'appui prêté aux hommes qui perdent moralement et financièrement le canton de Fribourg. En rendant compte de ce banquet dans son numéro du lendemain 21 novembre, le journal "La Liberté" disait : 70 députés, six conseillers d'Etat, 60 prêtres, des magistrats de tous les ordres..... plus de 400 convives en tout, ont pris part hier, au banquet de la grande famille conservatrice.....Collaud, président du cercle, avait à sa droite Monseigneur l'évêque Thierrin, camérier d'honneur et M. Python, vice-président du conseil d'Etat et à sa gauche le rvd Père Michel O.P. co-recteur de l'université et Cardinaux, conseiller d'Etat.

### Page 53

Le doyen Nicolas Charrière, curé de Surpierre, prit encore la défense de Python et de Cardinaux. Écoutons-le dans ses éloges casse-nez : « conservateurs et progressistes, nous voulons l'être aujourd'hui plus que hier. Pourquoi donc ? Parce que de hauts et dignes magistrats de notre gouvernement sont en butte à des attaques déloyales, à des accusations haineuses venant du dedans et du dehors et se renouvelant avec opiniâtreté qui fait éclater une légitime indignation dans les milieux honnêtes (ouf !) et patriotes (vendus !).

Ses attaques et ses accusations s'efforcent d'atteindre celui qui a fait le plus pour la grandeur, pour la prospérité, pour la gloire de notre chère patrie fribourgeoise. À lui vont et doivent aller la reconnaissance émue, les chaleureuses sympathies, la confiance renouvelée des villes et des campagnes du canton de Fribourg.

Il manquait malheureusement au banquet l'abbé Jonneret, ancien curé de Villarvolard et de Cressier-sur-Morat. Fougueux pythoniste, morardiste, libertard châtelain, il aurait pu porter un toast spécial à son compatriote Cardinaux. Mais il venait d'être rayé du clergé à cause de ses fredaines et condamné à se faire commis voyageur en vins, huiles et savons. Il aurait

En face du président avaient pris place le doyen du vénérable Chapitre de Saint-Nicolas entouré du président Torche, conseiller d'Etat. On a remarqué en outre à la table d'honneur .... (je renonce à tous les énumérer)

Presque tous les orateurs eurent à cœur de proclamer les mérites du grand homme calomnié. Dans son toast à la Patrie, le chanoine Scheeberger, faisant allusion aux derniers événements, parla des jaloux qui ont traîné dans la boue et la calomnie ces dignes magistrats, ses gouvernants, ses hommes de foi. Il chercha à jeter le ridicule sur les marmitons, sur les pharisiens, sur les sépulcres blanchis qui se permettent de critiquer les œuvres admirables que produit le canton de Fribourg.

Le curé de Siviriez, frère de banqueroutier, fut chargé du toast à l'université. Il lui souhaite de continuer à être franchement catholique comme le canton de Fribourg, sans jamais renier son fondateur, l'homme d'Etat si odieusement calomnié à cette heure par des ingrats et des envieux, le grand fribourgeois derrière lequel, non moins que jadis et peut-être plus que jadis, se range la grande masse de notre peuple.

Peu après ce discours le curé de Siviriez fut nommé doyen de son décanat. Heureux hasard ! M. Musy fatiguez-vous maintenant à remettre en ordre les affaires cantonales. La patrie et son clergé vous en seront reconnaissants ! Faisons cependant abstraction du clergé non inféodé à la coterie dominante et qui gémit en silence. Il devient de plus en plus nombreux à mesure que la lumière se fait sur les hommes et les affaires politiques du canton de Fribourg.

mieux fait de rester tranquille et de se savonner lui-même après l'affreux charivari que lui avaient fait ses paroissiens de Cressier, à son retour des Ermites où il avait béni le mariage de sa cuisinière (en espérance), avec son frère. Dans ce cas il aurait encore pu pérorer au banquet du cercle à la suite de MM. Schonenberger, Raboud et Charrière.

Le 22 novembre, M. Python était nommé président du conseil d'Etat par 64 voix contre 14 données à M. Musy, 2 à Deschenaux, 3 à Aeby et 19 bulletins blancs.

Le dimanche suivant, le curé de Villarimboud, M. Wicht, annonçait à ses paroissiens du haut de la chaire qu'une messe serait célébrée pour remercier le ciel de ce que les calomniateurs de Python et Cardinaux n'avaient pas trouvé d'écho au grand conseil.

Le 9 mai 1914, M. Marcel Vonderweid était nommé conseiller d'Etat par 45 suffrages contre 10 donnés à M. Friolet, en remplacement de M. Aeby, décédé le 29 mars.

Le 12 mai, le journal "La Liberté" annonçait la mort de M. Cardinaux. Le jour de son enterrement, le père Hilarin, capucin, disait que c'était Musy qui l'avait tué !

A qui échoira le fauteuil de M. Cardinaux ? Dès le premier moment, les hommes au courant des besoins du pays dirent : c'est M. Chuard qui doit être directeur des travaux publics. Il est ingénieur cantonal. Précédemment, il était à la tête d'une grande entreprise de construction en béton armé à Frankfort. Partout ses connaissances et sa conduite exemplaire l'avait fait remarquer. Sans être mêlé à nos luttes politiques, il

#### Page 54

Le candidat opposé à M. Chuard était M. Ernest Weck, syndic de Fribourg. Brave homme, bon catholique mais ignorant les questions essentielles du dicastère qu'on voulait lui confier, questions dans lesquelles M. Chuard était particulièrement expert. Bien voir

La lutte devint acharnée. Le curé de Morlon descendit à Fribourg le jour où devait avoir la réunion préparatoire du groupe conservateur, le 29 mai, afin d'influencer M. Gremaud, député de Morlon, qui le fuyait. Remarquant le curé à l'entrée de la salle de la réunion, le député de Lessoc alla à lui, lui disant que M. Gremaud l'attendait à la gare et voilà le zélé politicien forçant le pas pour atteindre à temps son député qui riait de lui avec ses collègues.

L'assemblée étant très divisée et M. Python redouta un échec, proposa de ne prendre aucune décision et de laisser au grand conseil le soin de liquider l'affaire. Il comptait sans doute sur le travail de la nuit pour faire triompher son candidat avec lequel il espérait conserver la majorité au conseil d'Etat. Malgré tout ce qui fut mis en œuvre, M. Chuard fut élu le 30 mai par 53 voix contre 51 données à son concurrent.

On racontait que l'évêque, qui avait d'abord déclaré vouloir rester neutre, puisque les deux candidats étaient de bons catholiques, s'était enfin laissé gagner par des collègues qui étaient allés l'effrayer en lui présentant sous les couleurs les plus noires les conséquences du triomphe de M. Chuard. On disait que plusieurs groupes de députés avaient été vus sortant de l'évêché, où le chancelier aurait travaillé les « allemands ». Tandis que l'évêque aurait fait à d'autres un devoir de conscience de voter pour M. Weck. On disait encore que, après le vote, des députés étant allés voir l'évêque, celui-ci avait l'air navré du résultat. Apprenant tout cela, le curé de

#### Le nom de Page 55

L'évêque était innocent, il pouvait maintenant rassurer M. Chuard, et même, puisque le bruit était public, le démentir officiellement dans la semaine catholique. Or, il ne fit ni l'un ni l'autre.

Elle réponse à votre lettre du 13 juin, il fit répondre au curé de Neirivue par son chancelier : « en réponse à votre lettre du 4 courant, Monseigneur l'évêque me change de vous dire que vous avez été mal informé au sujet des attitudes que sa grandeur aurait eu à l'occasion de récentes élections au conseil d'Etat. Monseigneur

appartenait au parti conservateur. M. Python lui-même avait, le tout premier, prononcé son nom. Mais lorsqu'il vit que Musy agréait volontiers à cette candidature, il fit machine arrière en contrecarrant de toutes ses forces l'arrivée de M. Chuard au conseil d'Etat, faisant jouer pour cela toutes ces grosses pièces : les journaux du numéro 13, le clergé, sans oublier l'évêque, les députés dociles, les préfets, etc

Neirivue lui écrivit le 4 juin : « veuillez me permettre de donner connaissance à Votre Grandeur d'un bruit qui court le pays. Je vous prie de considérer ma démarche comme un simple renseignements »

On accuse l'évêque d'être intervenu activement lors de la dernière nomination d'un conseiller d'Etat, d'avoir fait à l'évêché, à plusieurs députés un devoir de conscience de voter pour M. Weck. Ce bruit arrivait ici dimanche et à Bulle, il circulait déjà samedi soir. M. Chuard, qui m'a honoré d'une visite lundi, en passant dans la contrée, considérait l'intervention épiscopale comme certaine et m'a eu l'air d'être vivement peiné.

Un confrère m'a dit hier que tout Fribourg était plein de ce bruit. Quant à moi, j'hésite encore à le croire. Monseigneur l'évêque a donné dans le passé tant de preuves de sage réserve que je ne puis admettre une telle imprudence, au moment où tant d'actes regrettables au plus haut point, commencent à être dévoilés à la charge du système que personnifiait M. Weck dans les élections de samedi dernier.

J'ai été le curé de M. Chuard et il a été mon élève au catéchisme. Je le connais donc de vieille date. C'est moi qui, au vu de ses aptitudes beaucoup au-dessus de l'ordinaire, et que je n'ai plus rencontrées depuis, ai conseillé à son père de l'envoyer au collège. Il a partout brillé et partout sa conduite fut irréprochable, sous tous les rapports.

Au temps où j'étais bien avec M. Python, je lui avais déjà recommandé M. Chuard comme professeur à l'université. Mais alors, la faculté des sciences n'était pas encore établie. Je considère donc la nomination de M. Chuard comme un bienfait pour le pays.

l'évêque n'a pas dit les paroles que vous rapportez et qu'il doit avoir dites.

Du reste, sa grandeur estime que le clergé doit garder actuellement la plus grande prudence afin de travailler dans la mesure de ses forces à l'union entre les fidèles et les magistrats chrétiens. Veuillez agréer.....

\* \* \* \*

Le journal "La Liberté" du 2 juin qualifiait la journée qui avait vu le triomphe de la candidature Chuard de

« mauvaise journée » et elle terminait son article de la manière suivante : « La journée du 30 mai, laisser le pays sous le coup d'une stupeur. Il mesure un soudain accroissement de l'insolence radicale et l'étendue de la faute et qui a été commise. Pour qu'elle ne s'aggrave pas, comptant sur l'énergie de ce peuple fidèle que guide un clergé dont les yeux sont souvent ouverts sur le danger. »

\* \* \* \*

Pendant les mois de juin et de juillet, la guerre continua tantôt violentes sourde dans les journaux du No 13. Le journal "Le Fribourgeois" répondit énergiquement une fois ou l'autre jusqu'au moment où éclata la guerre européenne qui fit passer l'autre au second plan. Qu'arrivera-t-il ensuite ? Il est probable que les parasites qui, sous l'égide de M. Python dévore depuis si longtemps les ressources du pays, viendront à la rescousse lors du prochain renouvellement du Grand Conseil. Comme on l'a fait pour M. Progin et ses amis, on fera passer Musy pour radical mettant la religion en danger. Espérons cependant que le parti de l'ordre demeurera le vainqueur et que M. Python, qui en novembre 1915 cherchait à apitoyer ses juges en parlant de sa maladie, pensera au compte qu'il devra rendre bientôt au Grand Juge que n'émeuvent pas les affirmations faites par l'accusé qui s'est dit fort de sa conscience et qui engageront ses fidèles à appuyer les hommes de bonne volonté, qui veulent le bien du pays

sincèrement, aiment la religion autant que lui et la pratique dans sa morale mieux que lui ne l'a pratiquée.

Ici fini notre chronique de scandaleuse dans laquelle bien des scandales nous sont connus et d'autres ont été omis....

Rodolphe Bochud, curé de Neirivue « Quaeque miserrima vidi » le 15 octobre 1914

\* \* \* \*

Commentant les affaires fribourgeoises en décembre 1913, « Le Libérales Genevois » disait avec raison : M. Musy a affirmé la volonté du régime conservateur de réformer les finances, les entreprises industrielles cantonales et l'administration. C'est fort bien. Mais il faudra pour cela remonter à la source du mal. Il faudra réformer les mœurs politiques et les institutions politiques. On ne fera rien de durable si on ne le fait pas. Le régime conservateur ne se sauvera de sa chute quand faisant lui-même la révolution que le peuple aurait fait.

M. Musy appartenant à une famille foncièrement catholique et conservatrice et s'étant montré lui-même un adversaire acharné du mouvement fribourgeoisiste, en même temps qu'il était un grand admirateur de Python qu'il n'hésitait pas à proclamer « homme providentiel » doit avoir eu des motifs sérieux pour faire machine arrière. On devrait le comprendre

# FIN

La page suivante est un fac-similé de la dernière page dactylographiée, la No 55

l'Evêque était innocent, il pouvait maintenant rassurer M. Chuard, même, puisque le bruit était public, le démentir officiellement dans la Semaine catholique. Or, il ne fit ni l'un ni l'autre. En date du 13 juin, il fit répondre au curé de Neirivue par son Chancelier: "En réponse à votre lettre du 4 courant, Monseigneur l'Evêque me charge de vous dire que vous avez été mal informé au sujet de l'attitude que Sa Grandeur aurait eue à l'occasion des récentes élections au Conseil d'Etat. Monseigneur n'a pas dit les paroles que vous rapportez et qu'il doit avoir dites. "Du reste, Sa Grandeur estime que le clergé doit garder actuellement la plus grande ~~zèle~~ prudence afin de travailler dans la mesure de ses forces à l'union entre les fidèles et les magistrats chrétiens. "Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'hommage de mes sentiments très respectueux. L. Ems."

Que ceux qui savent lire entre les lignes comprennent. ...

La Liberté du 2 juin qualifiait la journée qui avait vu le triomphe de la candidature Chuard de UNE MAUVAISE JOURNEE et elle terminait son article de la manière suivante: "La journée du 30 mai laisse le pays (distupeur; il mesure un soudain accroissement de l'insolence radicale, l'étendue de la faute qui a été commise. Pour qu'elle ne s'aggrave pas, comptons sur l'énergie de ce peuple fidèle que guide un clergé dont les yeux sont couverts sus le danger."

Pendant les mois de juin et de juillet la guerre continua tantôt violente, tantôt sourde dans les journaux du No 13. Le Fribourgeois répondit énergiquement une fois ou l'autre jusqu'au moment où éclata la guerre européenne qui fit passer l'autre au second plan. Qu'arrivera-t-il ensuite? Il est probable que les parasites qui sous l'égide de M. Python devaient depuis si longtemps les ressources du pays, viendront à la rescousse lors du prochain renouvellement du Grand Conseil. Comme on l'a fait pour M. Progin et ses amis, on fera passer M. Musy pour radical, mettant la religion en danger, etc. Esérons cependant que le parti de l'ordre demeurera vainqueur, et que M. Python, qui en novembre 1913 cherchait à appitoyer ses juges en parlant de sa maladie, pensera au compte qu'il devra rendre bientôt au Juge que n'émeuvent pas les affignations faites par l'accusé qui se dit fort de sa conscience, et qui s'engage ses fidèles à appuyer les hommes de bonne volonté, qui veulent le bien du pays sincèrement, aiment la religion autant que lui et la pratiquent dans sa morale mieux que lui ne l'a pratiquée.

Ici finit notre chronique scandaleuse, dans laquelle bien des scandales de nous connus ont dû être omis.

Quaeque miserrima vidi .

Le 15 octobre 1914.

Commentant les affaires fribourgeoises en décembre 1913, le Libéral genevois disait avec raison: "M. Musy a affirmé la volonté du régime conservateur de réformer les finances, les entreprises industrielles cantonales et l'administration. C'est fort bien. Mais il faudra pour cela remonter à la source du mal: il faudra réformer les mœurs politiques et les institutions politiques. On ne fera rien de durable, si on ne le fait pas. Le régime conservateur ne se sauvera de sa chute qu'en faisant lui-même la révolution que le peuple aurait faite."

M. Musy appartenant à une famille foncièrement catholique et conservatrice et s'étant montré lui-même adversaire acharné du mouvement fribourgeoisiste, en même temps qu'il était grand admirateur de Python qu'il n'hésitait pas à proclamer l'homme providentiel, doit avoir eu des motifs sérieux pour faire machine en arrière. On devrait le comprendre.

Musy a...

ou

prendre place de Python

deux soubressants du Fris.   
 ajoutés par la suite

CS, écrite   
 avant jusqu'   
 1914!

CS   
 - Rochud ate le

A. II